Revue D'ÉTUDES NATIONALES

identité



Actualiser
LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

L'ordre mondial : une imposture • La politique étrangère : ses principes • La France et l'Europe
Une vision pour la France • Immigration et naturalisations • Montherlant, un Romain parmi nous ?
La mort du roi • L'hégémonie libérale

NUMERO 18 • PRINTEMPS 1993 • 50FF ISSN 0999-6067

SOMMAIRE





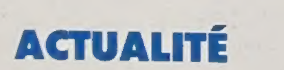








Illustration de la couverture : Louis XIV reçoit l'ambassadeur de Perse Méhémet Riza Beg dans la grande galerie de Versailles le 19 février 1715, par Antoine Coypel. « *La politique étrangère est en tant que telle "*power politics*" ou politique de puissance* » (Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, 1962, p. 133).

Agir pour rester libre

par Jean-Marie Le Pen

Si la guerre est bien, selon la formule de Clausewitz, la continuation de la politique par d'autres moyens, cela implique en retour que la politique étrangère ressortit à l'art de la guerre, mais menée par d'autres moyens, ceux du temps de paix. Il faut savoir distinguer les vrais intérêts de la nation et de l'État, et donc choisir ses amis et identifier ses ennemis véritables. Dans ce sens, la diplomatie bien sûr, mais aussi le renseignement, l'information... ou la désinformation, la manipulation psychologique des opinions, bien que de nature différente, concourent tous à la mise en forme d'une politique étrangère, puisque celle-ci ne se définit que par l'analyse et l'utilisation des rapports de force et de leur évolution.

La politique étrangère, parce qu'elle constitue la vitrine des grandes nations, a donc toujours été du domaine réservé des gouvernements, quelle que soit leur forme, particulièrement lorsqu'ils sont forts et libres d'agir selon ce qu'ils croient être les intérêts du pays. En France, une telle situation s'est malheureusement rarement produite. Le pacifisme de principe et la démagogie facile tournée contre l'effort et l'ascèse militaire ont trop souvent servi de ligne conductrice à notre politique étrangère. Ainsi en fut-il avant 1914, puis avec Aristide Briand et son culte de la SDN, qui, joint au pacifisme antimilitariste du Front populaire, nous mena à la guerre et au désastre de 1940. Cela ne suffit pas puisque, dès l'après-guerre, Mendès-France et les gouvernements de la IV[e] République reprirent les mêmes principes, avec les mêmes résultats. En 1981, François Mitterrand ne fera que renouer avec cette tradition de la gauche française, pacifiste à tout crin dans les discours et les promesses, mais interventionniste et guerrière systématique dans les faits, que ce soit en Espagne ou en Irak, en passant par l'Indochine et l'Algérie.

Aux bêlements pacifistes se sont ajoutées la méconnaissance des lignes de force du monde contemporain, et de leur modification, ainsi que l'ignorance pure et simple de la géopolitique, quand ce n'est pas de la géographie. A cet égard, la nomination au poste de ministre des Affaires étrangères d'un avocat, certes brillant, quoique mêlé jadis à l'affaire des fuites en direction du Viet-minh, ne démontrait pas une réelle volonté ou capacité de construction d'une grande politique internationale : les effets de manche ne peuvent masquer les réalités du monde tel qu'il est, sauf à croire que l'illusion puisse se substituer à l'action à long terme et en profondeur qu'exigent nos intérêts dans le monde.

Après l'effondrement du système communiste dans ses aspects institutionnels, il eût fallu comprendre que le jeu politique était à nouveau ouvert et qu'on allait assister à une redistribution des cartes à l'échelle du monde. Il eût fallu en particulier sauver de la diplomatie gaullienne sa politique arabe et celle du soutien aux peuples en voie d'émancipation.

La France mitterrandienne a délibérément sacrifié la première dans la calamiteuse guerre d'Irak et oublié la seconde à l'Est. On peut dire que la politique étrangère socialiste aura été, comme en 1936-1939, en retard d'une guerre : la fin de la guerre froide ne pouvait amener la fin de l'histoire, mais tout simplement le retour de l'histoire des peuples d'Europe. Or, étrangement, François Mitterrand a semblé considérer la Pologne, les pays Baltes et la Tchécoslovaquie comme zones à risque ainsi qu'il en fut dans sa jeunesse lointaine : voilà pourquoi il n'aida en rien à leur émancipation, ou trop tard, et ne leur apporte pas aujourd'hui l'assistance dont ils ont besoin pour éviter de retomber dans le communisme en cas de crise économique mondiale grave, ainsi qu'il vient d'arriver aux Lituaniens.

En ce qui concerne l'Allemagne, sans doute encore prisonnier de la phobie allemande qu'il partagea avec le maurrassisme, alors qu'il l'avait oubliée entre temps avec le marxisme, François Mitterrand a longtemps semblé craindre sa réunification. Cependant, c'est de la Bundesbank qu'il attend aujourd'hui le succès de sa politique risquée du franc fort.

Quant à la Yougoslavie, la France s'est contentée d'appliquer notre politique traditionnelle dans les Balkans : celle du soutien aux Serbes, pourtant à l'origine de la guerre de 1914, mais dont l'intelligentsia partagea toujours les idéaux politiques subversifs de la gauche française.

De tout cela, il apparaît clairement que François Mitterrand n'eut pas de politique étrangère novatrice et courageuse : il refusa ainsi de recevoir dans son bureau de l'Élysée Boris Eltsine, l'homme qui montait contre Gorbatchev ; mais lorsque celui-ci fut renversé, il se rallia en direct, à la télévision, aux putschistes. De même, il avait reçu solennellement, quelques mois auparavant, Didier Ratsiraka, tyran malgache sanguinaire, qui partage avec lui, il est vrai, d'avoir été élève des jésuites...

Aujourd'hui, la France s'est ralliée au nouvel ordre mondial, celui qui permet à M. Clinton de promettre dans son discours d'investiture que l'Amérique continuera à diriger seule les affaires du monde. Où est passé Maastricht, et la puissance décuplée qui, devait, paraît-il, en résulter pour l'Europe et la France, plus fortes et plus assurées désormais face aux États-Unis et au Japon ?

Au nom du devoir d'ingérence, ce nouveau masque que prend aujourd'hui l'éternelle loi du plus fort, nous en sommes réduits à louer nos troupes d'élite à l'Onu. Cette loi, nous feignons de vouloir l'ignorer, mais nous la subissons à la fois sur le plan diplomatique, militaire et économique.

Il y a un peu plus de vingt ans, Mitterrand se moqua de la politique étrangère du général De Gaulle : « Mais, c'est vrai, le Général n'est-il pas né en 1890 ? » Daterons-nous de même la politique extérieure de l'actuel président de l'époque de Nicolas II pour expliquer ses échecs à l'Est ?

Le philosophe Michel Serres aime à dire que « la mémoire parfois peut empêcher d'agir ». La nôtre, fondée sur l'histoire vivante et renouvelée des peuples d'Europe et sur l'aspiration au progrès des nations arrivées à maturité dans les autres continents, nous pousse à exiger que la politique extérieure de la France sorte du Museum mitterrandien et oublie les obsessions anciennes de Sarajevo et de Munich.

Contre le nouvel ordre mondial, la France peut retrouver, avec l'appui des dizaines de nations qui partagent cette même exigence, la puissance que donne dans l'histoire la volonté de rester libre et de partager avec d'autres cette liberté. ■



Actualiser la politique étrangère

Jamais le monde n'a été plus complexe ni plus chaotique. Pourtant jamais depuis des siècles la politique étrangère de la France n'a été aussi désastreuse, aussi inexistante, victime qu'elle est des contingences idéologiques et historiques qui se sont imposées dans la plupart des démocraties occidentales. Des contingences idéologiques d'abord qui l'ont vidé de sa substance. Le libéralisme, en mettant l'accent sur l'individu, le socialisme en privilégiant la notion de classes sociales, et, par conséquent, en s'appuyant l'un et l'autre sur une vision uniformisatrice de l'univers qui finit par nier les peuples et les nations, ne pouvaient qu'affaiblir et dénaturer la politique étrangère, cette dernière n'ayant de sens que dans la reconnaissance de la valeur éminente des nations qui implique a contrario celle de l'"étranger". C'est ainsi, entre autres, qu'aujourd'hui la France ne distingue pratiquement plus ses ressortissants des étrangers et n'attache plus qu'une importance secondaire à ses frontières. Comment, par ailleurs, en plaçant la politique sous la tutelle de l'économique et de la morale, ces deux doctrines auraient-elles pu donner naissance à une "politique" étrangère digne de ce nom ? En évinçant la politique au sens large de son domaine d'application, elles ont du même coup éliminé ce qu'il y avait de politique dans la politique étrangère. Ainsi, aujourd'hui, les réponses données aux crises internationales majeures ne sont-elles plus politiques mais économiques ou morales, économiques avec l'embargo ou l'assistance technique et financière, morales avec la condamnation de principe ou l'aide humanitaire. Immobilisme, pourrissement, déstabilisation, guerres et finalement chaos, voilà la rançon d'une telle dérive.

Mieux encore, en ignorant la réalité conflictuelle du monde pour assimiler ce dernier à une bergerie, l'humanitarisme cosmopolite des droits de l'homme qui préside à la définition des nouveaux rapports internationaux a accentué la dépolitisation de la politique étrangère. Comment, en effet, la politique, domaine par excellence de l'opposition ami-ennemi, pourrait-elle s'exercer là où cette opposition a cessé d'être, à l'instar de la morale qui ne saurait subsister là où serait ignorée l'opposition entre le bien et le mal ? Aussi bien, aujourd'hui, ceux qui ont en charge la politique étrangère de la France, devenue l'"amie du genre humain", en ne reconnaissant plus d'adversaire à notre pays, en confondant ses amis et ses ennemis, ses intérêts avec ceux des autres, détériorent gravement ses positions dans le monde.

A ces contingences idéologiques s'ajoutent, hélas, des contingences historiques. Placée sous l'aile protectrice des États-Unis et rattachée de ce fait à leur zone d'influence, la France, renonçant à la maîtrise de son destin, a vu sa politique extérieure, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, entièrement dictée par son tuteur et maître, l'Amérique. Et il est remarquable de constater que, si le général De Gaulle parvint à émanciper la France de cette tutelle et à la libérer de la logique implacable des blocs, à une époque où l'équilibre de la terreur rendait l'entreprise hardie, François Mitterrand, appuyé en cela par la droite conservatrice, l'aura progressivement ramenée à sa situation de départ, celle de vassale des États-Unis, à une période où l'écroulement du communisme, ouvrant à nouveau le jeu, rendait pourtant à notre pays sa liberté d'action.

Aussi bien la France n'a-t-elle plus de "politique étrangère" et ce qu'il en reste est-il entièrement tourné vers un seul but : sa désintégration dans une entité technocratique et marchande, l'Europe supranationale de Maastricht, prélude à l'instauration mythique d'un nouvel ordre mondial dont toute la classe politique est infatuée et dont les armes à l'échelle planétaire sont le cosmopolitisme et le libre-échangisme, le mélange des hommes et des marchandises, par la mort des peuples et des nations.

Libérer la politique étrangère des influences idéologiques qui la détournent de son objet. Mettre un terme à la confusion qui l'habite en la dégageant de l'emprise de la morale humanitariste et de l'économie mondialiste. La replacer dans son rôle : le service de l'intérêt national, ce qui implique la dénonciation de la notion totalitaire et utopique d'ordre mondial, machine à tuer les peuples, au profit d'un ordre international respectueux de ces derniers. Et, par delà cette défense des intérêts qui suppose la recherche de la puissance comme garantie de l'indépendance, réorienter la politique étrangère pour tenir compte des nouveaux enjeux internationaux en sortant la France et l'Europe de l'orbite américaine et insuffler un nouvel élan, offrir une nouvelle mission universelle à la France, celle de la défense de l'identité des peuples et de la souveraineté des nations, celle de la construction de l'Europe des patries. Tels sont les axes majeurs d'une actualisation de la politique étrangère.

L'ordre mondial : une imposture

par Didier Lefranc

Depuis l'effondrement du communisme et la disparition, qui en est résultée, de l'ordre de Yalta fondé sur la domination du monde partagée entre les deux grands vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale, l'URSS et les États-Unis, l'instauration d'un nouvel ordre mondial est devenue le thème central de la politique étrangère des pays occidentaux, de la France principalement. Objectif : réaliser l'unité de la planète par la création d'une humanité nouvelle débarrassée de ses différences ethniques et culturelles par le melting pot, économiques par le libre-échangisme, politiques par le principe supranational et le droit d'ingérence. Totalitaire par essence, l'ordre mondial prétend imposer partout sa vérité : l'idéologie égalitariste et cosmopolite des droits de l'homme ; sa loi : celle du marché ; ses institutions : l'Onu, le Gatt, le Smi, si besoin est par la force. Ainsi les politiques étrangères des pays occidentaux, au premier rang desquels la France, convergent toutes vers un seul but : la désintégration des peuples et des nations que brigue à terme cette vision utopique et artificielle du monde, paravent de l'hégémonie américaine.



La notion d'ordre international est aussi vieille que la civilisation. Tout l'effort de la diplomatie n'a-t-il pas consisté, au cours des siècles, à réguler les rapports entre les États, en particulier pour mettre en place des procédures d'arbitrage pacifique des différends ? Et la diplomatie n'a-t-elle pas toujours cherché à maintenir la stabilité du concert des nations pour garantir la paix ?

Mais, justement, on parlait alors plus volontiers d'ordre international car il s'agissait de codifier les rapports entre les États et les nations.

La notion d'ordre mondial, quant à elle, renvoie à quelque chose de bien différent. Alors que le concert des nations peut très bien rester régional, l'ordre mondial prétend s'imposer à la planète tout entière.

De même, l'ordre international ne concerne que les rapports entre les États, tandis que l'ordre mondial veut s'imposer aux États eux-mêmes et influencer, entre autres, la forme de leur gouvernement et la politique que celui-ci conduit.

C'est qu'en réalité, derrière la promotion d'un "nouvel ordre mondial" se profile le retour d'une vieille utopie : celle de l'empire mondial ou de l'État universel, et ce n'est pas pour rien si les États-Unis, qui se veulent la "nation des nations", se font son plus chaleureux protagoniste. Les partisans du "nouvel ordre" rêvent d'un monde homogène sous le fallacieux prétexte que l'homogénéité garantirait la paix.

Au concert des nations ils préfèrent les blocs, les conglomérats sans consistance sur le modèle onusien.

A bien des égards, tout se passe comme s'ils voulaient étendre au monde entier la logique contestable du *melting pot* américain.



Le "nouvel ordre mondial" n'a que deux ans d'existence. Mais, par un curieux paradoxe, jamais le monde n'a été aussi instable. Au Cambodge, au Soudan, au Togo, en Angola et dans bien d'autres contrées, la famine et la guerre civile sévissent. Et, partout ailleurs où le nouvel ordre mondial a voulu imposer sa loi, l'échec est total. En Irak, Saddam Hussein est plus solide que jamais, au Koweït, la démocratie est toujours bafouée, Kurdes et Palestiniens floués une fois de plus continuent d'être persécutés, et la Somalie, théâtre d'une expédition (photo ci-dessus) d'autant plus profitable que les risques étaient nuls et les retombées médiatiques fructueuses, est à nouveau en proie aux guerres tribales. Enfin, témoin quotidien de l'impuissance du nouvel ordre, l'ex-Yougoslavie à feu et à sang ne doit son salut qu'à elle-même. Loin d'instaurer la paix, le nouvel ordre mondial génère le chaos. Respectueux à l'égard des puissants : Chine, Syrie, Israël, Corée, Serbie, il se moque des faibles. Paravent des ambitions expansionnistes américaines, prêt-à-penser de l'intelligentsia cosmopolite, et de Jean-François Revel en particulier pour qui il constitue *« envers et contre tout le système de référence »* (*le Point* du 30/01/93), le nouvel ordre mondial n'est qu'un faux semblant.

Un utopie absurde

Le "nouvel ordre mondial" n'est qu'une utopie absurde. On ne voit en effet pas d'abord pourquoi l'ordre mondial serait aujourd'hui "nouveau" puisqu'il n'a jamais existé ailleurs que dans l'esprit fumeux des faiseurs de systèmes censés garantir la "paix perpétuelle".

On ne saurait ensuite parler d'"ordre mondial" au sens propre en l'absence de véritable gouvernement planétaire. Dès lors, les rapports entre les nations restent du domaine des relations internationales et non pas de celui des opérations de police à l'échelle planétaire, malgré les prétentions de l'organisation des Nations unies.

En réalité, le nouvel ordre mondial, qui se voudrait impérial, ne repose sur aucune force incontestée capable d'imposer sa loi à la planète tout entière. Ni l'Onu, institution largement dévaluée, ni les États-Unis, puissance fragile, ni a fortiori la Communauté européenne, nain politique, ne sont à même de jouer durablement le rôle d'un gouvernement mondial.

L'ordre mondial s'arrête aux frontières des puissances capables de lui résister, comme l'ingérence humanitaire ne s'applique pas, par exemple, à la Chine. Il est au mieux régional et nullement planétaire.

On aurait cependant tort de tenir pour négligeable le retour en force de l'utopie mondialiste. D'abord parce que la modernité constitue un puissant moteur de l'uniformisation des peuples : l'utopie d'un monde unifié n'en paraît que plus vraisemblable. Ensuite parce que la chute du communisme offre une occasion historique exceptionnelle en laissant le champ libre à ceux qui, comme les États-Unis, rêvent d'imposer au monde leur foi et leur loi.

Le "nouvel ordre mondial" apparaît certes à l'analyse comme une entreprise chimérique, et donc condamnée à l'échec. Il n'empêche que sa construction progresse et que nous en ressentons déjà les premiers effets.

L'ordre mondial contre les nations

Tout ordre repose sur une idée.

Le "nouvel ordre mondial" entend profiter de la chute du communisme pour affirmer la domination de l'idéologie des droits de l'homme et la supériorité absolue et définitive du libéralisme individualiste et marchand. Telle est la signification des propos du président américain George Bush qui affirmait en 1991, devant l'assemblée générale des Nations unies, que « *le nouvel ordre mondial* » correspondrait à un monde où « *l'histoire ne serait plus prisonnière du communisme* » et qui serait « *affranchi de la guerre froide*[1] ».

Les chantres du nouvel ordre mondial veulent ainsi se persuader, et nous avec, que l'on pourrait désormais arrêter le cours de l'histoire. « *Il se peut bien que ce à quoi nous assistons, ce ne soit pas seulement la fin de la guerre froide ou d'une phase particulière de l'après-guerre, mais la fin de l'histoire en tant que telle : le point final de l'évolution idéologique de l'humanité et l'universalisation de la démocratie libérale occidentale comme forme finale de gouvernement humain* » se hasarde ainsi à diagnostiquer M. Francis Fukuyama[2].

L'invocation du nouvel ordre mondial ne saurait se dissocier du retour en force de l'idéologie cosmopolite qui tient les nations, les identités et les religions pour suspectes et les dévalue systématiquement. Ses tenants ne cessent d'ailleurs de mettre en garde contre les prétendus dangers "nationalistes", "xénophobes" ou "intégristes" et d'affirmer sans preuves que la résurgence des identités nationales menacerait la paix.

Le nouvel ordre mondial se construit concrètement contre la souveraineté des peuples et l'indépendance des nations qui ne sont pas assez puissantes pour lui résister. Synarchique par essence, le nouvel ordre mondial se défie de la souveraineté populaire. Il s'élabore dans le secret des cabinets, des comités et des commissions. Les grands *shows* médiatiques, comme ceux auxquels ont donné lieu la guerre du Golfe ou l'opération "Rendre l'espoir" (sic) en Somalie, cachent le retour en force de la diplomatie secrète.

Le nouvel ordre mondial affirme ainsi son inquiétante nature totalitaire. Comme le prévoyait le politologue Carl Schmitt, « *le concept d'humanité est un instrument idéologique particulièrement utile aux expansions impérialistes*[3] ». Au nom de la "paix", des "droits de l'homme" et de la "démocratie", les plus forts tentent d'asservir le reste de la planète.

Ces derniers, pour ce faire, adoptent une quadruple stratégie : une mise au pas culturelle et idéologique, l'instauration d'une dépendance économique généralisée, la lutte contre l'indépendance politique des nations, enfin le recours à l'intimidation et à la force.



Ordre moral avant tout, le nouvel ordre mondial a pour mission d'instaurer sur les esprits, partout dans le monde, le règne de la nouvelle religion cosmopolite et égalitariste des droits de l'homme. En son nom, et au nom du concept abstrait d'humanité, les conflits armés ont changé de nature : ils ont pris le visage odieux des guerres totalitaires. Ainsi la morale des bons sentiments est-elle à l'origine de ces gigantesques bombardements exterminateurs qui visent plus les civils que les militaires. Comme le remarque Carl Schmitt, « *c'est toujours au nom de la paix qu'est menée la guerre la plus effroyable, que l'oppression la plus terrible s'exerce au nom de la liberté et l'inhumanité la plus atroce au nom de l'humanité* » (*la Notion de politique*, p. 98). Avec les bombardements de Dresde (photo ci-dessus), d'Hiroshima et de Nagasaki, mais plus récemment lors de la guerre du Golfe, on a vu à quelles extrémités pouvaient aller les "chevaliers" du bien, avant-garde de l'ordre mondial, contre les "hordes" du mal.

La guerre culturelle

L'uniformisation culturelle, souvent qualifiée d'"américanisation", est en marche grâce notamment à l'arme médiatique. Elle constitue le préalable indispensable à l'installation de l'"ordre mondial". Progressivement, la standardisation culturelle marginalise les identités. Disneyland s'est implanté symboliquement en France au moment où s'ouvrait l'espace économique européen. Les pays soumis au communisme ont paradoxalement réussi à mieux protéger leurs traditions que ceux du "monde libre". Mais pour combien de temps ? Déjà, Coca-Cola et Mac Donald's s'installent à Moscou. Mais, au surplus, la mise au pas idéologique accompagne l'uniformisation culturelle.

Au nom de l'"éthique", de l'"antiracisme" ou de l'"écologie", s'insinue progressivement, dans les pays développés, un ordre moral d'un genre nouveau. La *political correctness* ne se limite pas à l'Amérique mais se diffuse partout. Ainsi, par exemple, presque tous les pays européens sont dotés aujourd'hui d'une législation dite "antiraciste" destinée à rendre impossibles certains débats, comme ceux relatifs à l'immigration, et à briser la dynamique de la revendication identitaire. La liberté d'expression, de recherche, et, dans une certaine mesure, la liberté de pensée régressent de fait partout, malgré la chute des systèmes communistes. On le doit au "nouvel ordre mondial".

L'arme économique

L'"ordre" mondial repose aussi sur l'instauration d'une dépendance économique généralisée. La mise en place du Marché unique européen, la volonté américaine de promouvoir un "libre-échangisme mondial", la désagrégation économique et morale des pays de l'Europe de l'Est et l'implosion du tiers monde convergent pour détruire les bases de l'indépendance économique des États. Il y a longtemps que le Sud ne peut plus survivre sans le Nord et que l'Est ne peut se passer de l'aide économique de l'Ouest. L'effondrement du communisme n'a fait qu'aggraver le processus. En outre, le traité de Maastricht a jeté les bases d'une interdépendance économique générale entre les pays européens qui vise à retirer à chaque État les instruments de sa souveraineté budgétaire et monétaire. Ainsi, tout concourt à contraindre les nations à subir l'influence de mécanismes économiques qui leur échappent de plus en plus. Enfin, la paupérisation d'un nombre croissant d'États les rend mûrs pour subir le chantage des plus forts et, au premier chef, des États-Unis.

Le chantage économique, qui consiste à assortir l'aide au développement de conditions politiques, constitue en effet un puissant moteur du "nouvel ordre mondial". Lorsque M. Mitterrand déclare que, désormais, la France aidera les pays africains « *qui s'imposent à eux-mêmes des règles démocratiques saines*[4] » ou lorsque M. Attali, président de la Banque européenne de reconstruction et de développement, souhaite, grâce à ses interventions financières, « *aider au progrès de la démocratie*[5] », la prétention des tenants du nouvel ordre à imposer leur idéologie, par le biais d'un chantage politique pur et simple, apparaît on ne peut plus crûment.

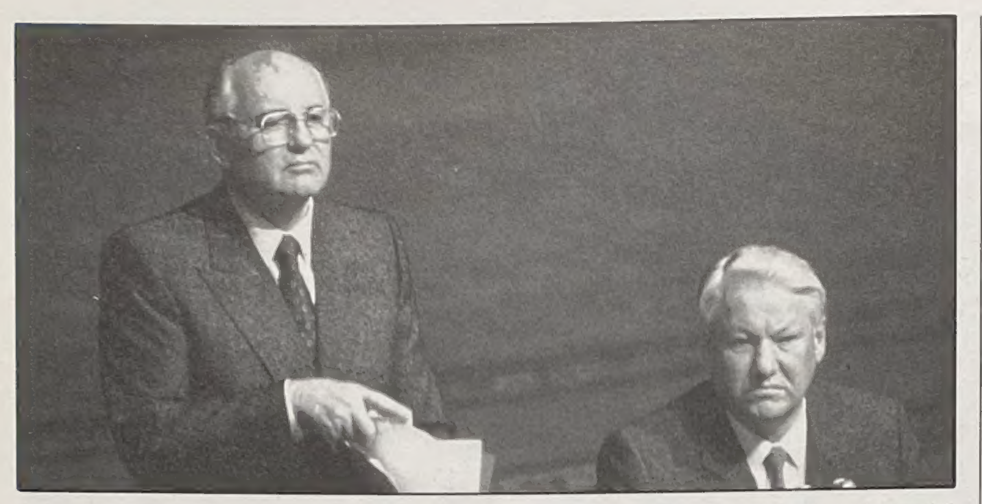
Le retour de Yalta

Le nouvel ordre mondial implique aussi la soumission des États à la logique des blocs.

La réunification de l'Allemagne symbolise pourtant la fin des zones d'influence comme l'explosion de la Yougoslavie ferme la parenthèse ouverte à Versailles. Déjà l'Allemagne et le Japon frappent à la porte du Conseil de sécurité des Nations unies...

L'effondrement du communisme en Europe s'analyse aussi comme la mort de l'empire soviétique, c'est-à-dire comme le retour à l'existence des nations et des peuples qu'il asservissait.

Or, non seulement les tenants du nouvel ordre sont loin de saluer cette libération et cette renaissance des passions nationales et identitaires, mais en outre tout se passe comme s'ils voulaient étendre au monde entier l'esprit de Yalta — c'est-à-dire le regroupement arbitraire des nations affaiblies au sein de sphères d'influence placées



Le nouvel ordre mondial vise à réaliser l'unification du monde par l'instauration d'une humanité nouvelle fondée sur la disparition de toutes les différences ethniques, culturelles et nationales, considérées comme autant d'entraves à la paix et au marché mondial. Vieux rêve millénariste qui a trouvé sa concrétisation dans les idéologies égalitaristes des Lumières et dans le développement des techniques cause d'un rétrécissement de la planète, le *one world* est conçu comme une projection du *melting pot* américain. Révélateur est à cet égard cet extrait du discours d'investiture de Bill Clinton du 20 janvier dernier : « *Il n'y a plus aujourd'hui de différence,* déclarait ce dernier, *entre ce qui relève de l'étranger et ce qui est national. [...] Manifestement, l'Amérique doit continuer à conduire un monde qu'elle a tellement contribué à bâtir [...].* » Immense conjuration contre les peuples, tel est le nouvel ordre mondial. D'où le choix, par l'ensemble de l'établissement occidental, de Gorbatchev contre Eltsine (ci-dessus) et de l'URSS moribonde contre la Russie renaissante.

chacune sous un leadership particulier — au moment précis où son système, du fait de la chute de l'un des protagonistes, perd toute justification.

Le nouvel ordre mondial consiste donc d'abord à maintenir le leadership américain. « *Nous allons rester engagés, mais n'allons pas nous retirer, nous replier dans l'isolationnisme. Nous proposons d'offrir amitié et leadership* » déclare sans ambages M. Bush[6]. Ainsi les États-Unis affirment leur prétention au leadership au moment même où sa justification essentielle — la menace d'une agression communiste — fait désormais défaut. Au moment également où, du fait du repli des armes nucléaires[7] et du désengagement stratégique en Europe, leur protection devient de moins en moins convaincante. Car ils ne voudraient rien moins que garder la direction (*leadership*) de leur zone d'influence, ce qui revient, puisque l'empire communiste s'est effondré, à revendiquer un leadership élargi. Telle est la signification des propos de M. Baker, secrétaire d'État américain qui, devant le Conseil des ministres des Affaires étrangères de la Conférence sur la sécurité et de la coopération en Europe (CSCE), en juin 1991, n'hésitait pas à prôner l'intégration de l'Europe de l'Est dans une « *architecture nouvelle* », une « *communauté euro-atlantique* » qui s'étende, « *vers l'est, de Vancouver à Vladivostok* »[8].

Ainsi apparaît la véritable signification de cet "ordre" mondial : poursuivre dans la voie tracée à Yalta, mais cette fois sans le concurrent communiste.

Loin donc de tendre à s'émanciper de la logique des blocs, le nouvel ordre mondial préconise au contraire le renforcement des anciens blocs et la création de nouveaux pour neutraliser les peuples, les États et les nations.

On veut ainsi revitaliser avant tout l'Organisation des Nations unies de façon à ce qu'elle joue « *un rôle central* [...] *dans le renforcement de l'ordre international* ». « *Nous nous engageons à rendre les Nations unies plus fortes et plus efficaces* » déclarent significativement les gouvernements des sept pays les plus industrialisés en juillet 1991[9].

La guerre du Golfe ou les multiples rebondissements de la crise irakienne servent d'ailleurs de prétexte à un retour en force de l'interventionnisme onusien, sous couleur d'action humanitaire ou de maintien de la paix.

S'intègre aussi tout à fait dans cette orientation le singulier renforcement de l'intégration militaire sous direction américaine, dans le cadre de l'Otan, auquel on assiste depuis quelques années, grâce notamment à la complicité de M. Mitterrand. La volonté de mettre en place avec le traité de Maastricht une Europe fédérale et intégrée se rattache à la même démarche visant à constituer partout des blocs.

Comme l'écrit M. François Lagrange dans *le Monde*, sous le titre révélateur "Maastricht, élément essentiel du nouvel ordre mondial", « *face à un monde aussi chaotique, il serait illusoire de penser que les États-Unis pourront seuls réguler les crises majeures.* [...] *Il est en revanche vital d'avoir au moins deux pôles de stabilité et de démocratie si l'on veut espérer un certain équilibre dans le monde qui vient*[10] ».

"Réguler", "stabiliser", "équilibrer" : on ne saurait exprimer plus clairement les ressorts profondément conservateurs, dans le mauvais sens du terme, d'un "nouvel ordre mondial" qui vise à tout faire pour que les nations et les peuples ne soient plus que des sujets de droit international.

C'est d'ailleurs pourquoi le "nouvel ordre mondial" séduit l'établissement et, d'une façon générale, les hommes du passé comme, en France, M. Mitterrand.

L'ordre par la contrainte

Le nouvel ordre mondial repose enfin sur l'emploi de la force pour contraindre les récalcitrants à la soumission. Comme le déclare M. Bush, il « *implique à certains moments la volonté de recourir à la force militaire*[11] ».

On prétend promouvoir une « pax universalis *construite sur un partage de responsabilités* » selon les propos du président américain[12], mais, en réalité, on use de l'intimidation et de la force, quand la pression culturelle et économique ne suffit pas.

Dans ce but, les partisans du nouvel ordre mondial n'ont pas hésité à favoriser, avec le prétendu "droit d'ingérence", une conception toute particulière du droit international.

Expérimentée à l'encontre de l'Irak avec la résolution 688 du Conseil de sécurité des Nations unies du 5 avril 1991, l'ingérence de la "communauté internationale" à des fins "humanitaires" dans les affaires intérieures d'un État souverain est l'instrument privilégié de la mise au pas des nations.

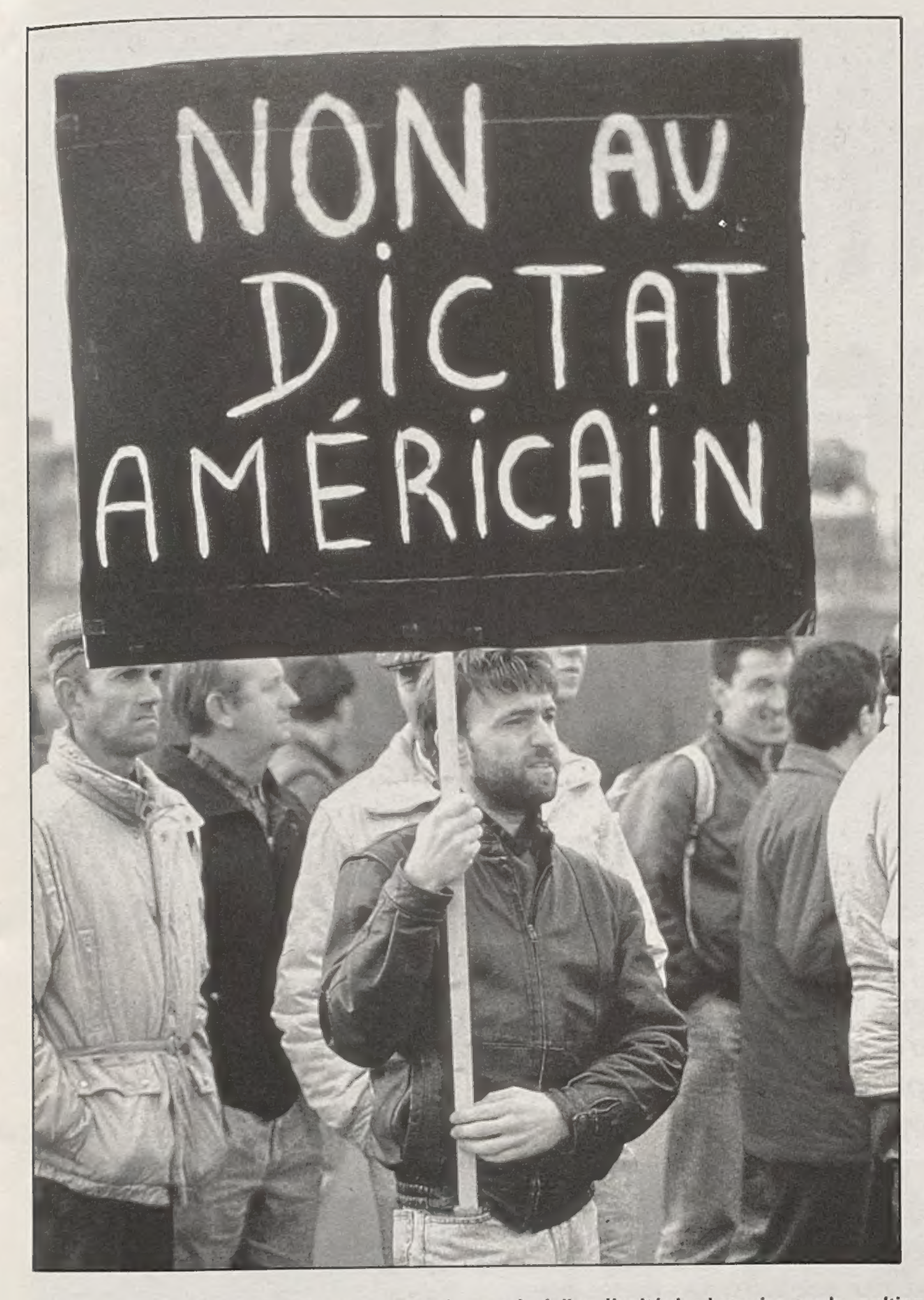
Qu'on le baptise "ingérence humanitaire", "ingérence démocratique"[13] ou "ingérence écologique"[14], le prétendu devoir d'ingérence cherche à rompre avec le droit international tel qu'il existait jusqu'à présent, c'est-à-dire reposant sur le principe de la souveraineté des nations dans leurs affaires intérieures.

Les partisans du "devoir d'ingérence", justement, contestent qu'il puisse exister aujourd'hui des "affaires intérieures" et font comme si la politique intérieure des États devenait purement et simplement de la politique étrangère. Ainsi entendu, le "droit" d'ingérence peut se métamorphoser, dans les mains des États les plus puissants, donc aujourd'hui des États-Unis, en une véritable machine de guerre contre la souveraineté des nations et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Ceux qui prétendent agir au nom de l'humanité et au profit de la communauté internationale s'arrogent ainsi le droit d'abord d'intervenir, ensuite de "rectifier" la politique des États qui ne leur convient pas. Que l'on s'acharne sur l'Irak ou sur la Libye, mais, que, curieusement, l'on fasse preuve d'une remarquable timidité dans la crise yougoslave montre la véritable nature des préoccupations "humanitaires" des partisans du "nouvel ordre". En réalité, ceux-ci font tout pour préserver la construction artificielle que constitue la Yougoslavie, vestige du traité de Versailles, et ne s'affirment concernés par les souffrances humaines que dans la mesure où celles-ci peuvent servir leurs ambitions mondiales.

Le "nouvel ordre mondial" se caractérise ainsi par une remise en cause constante des principes sur lesquels se fondait traditionnellement l'ordre international.

Au nom de l'"ordre", on légitime l'ingérence. Voici que la Cour suprême américaine légalise le droit d'enlever dans un autre pays un ressortissant étranger accusé de crime aux États-Unis[15], en contradiction avec toutes les règles de droit international. Au Cam-



Le nouvel ordre mondial ne cherche pas seulement à réaliser l'unité des humains par le *melting pot*, il vise aussi à instaurer à l'échelle du monde l'unité du marché par la suppression des barrières douanières et l'application du libre-échangisme mondial. Toutes les institutions internationales concourent à ce but, en particulier la Commission de Bruxelles depuis qu'elle a abandonné le principe de la préférence communautaire. Tissant sa toile d'araignée sur le monde, le nouvel ordre mondial s'attaque aussi bien en effet aux économies nationales qu'à la souveraineté des États. Il en est résulté l'effondrement de pans entiers des économies européennes : le textile, la sidérurgie, l'agriculture, etc. Ici : des paysans manifestant contre les décisions du Gatt.

bodge, l'Autorité provisoire des Nations unies (APRONUC) s'attribue maintenant des pouvoirs de justice pour « *inculper et poursuivre les individus*[16] ». Au nom de l'"Ordre", on viole le droit international, le droit des États, le droit des peuples.

Le caractère profondément subversif de cet ordre mondial apparaît ainsi en pleine lumière.

Le retour au chaos

Le nouvel ordre mondial se révèle en réalité inapte à jeter les bases d'un ordre international stable et durable. Construit sur les mêmes faux principes que le système de Versailles et de Yalta, il porte également en lui le germe de crises futures.

L'"ordre mondial" ne peut que susciter la répulsion. D'abord parce qu'il va à l'encontre du puissant courant qui pousse au renouveau des passions nationales et identitaires ainsi qu'à la dissolution des blocs et des empires. La prétention à imposer de par le monde l'idéologie du cosmopolitisme, des droits de l'homme, du libéralisme et l'organisation sociale et politique qui en découle[17] heurte de front non seulement le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, mais également la diversité des cultures et des identités.

Ensuite parce que ceux qui s'en réclament font une application manifestement inégale et finalement injuste des principes qu'ils proclament bruyamment. La "conscience universelle" n'apparaît pas aussi sensible pour les Palestiniens que pour les Kurdes, pour les victimes des Serbes que pour les Somaliens et, malgré tous les trucages médiatiques, il est de plus en plus difficile de cacher le caractère arbitraire de la bonne parole "humanitaire".

Les artisans du nouvel ordre mondial, comme leurs devanciers du traité de Versailles ou de la conférence de Yalta, feignent d'ignorer la multiplication des déséquilibres régionaux, sources de crises futures. Le prétendu "ordre" international voudrait s'accommoder de l'effondrement dramatique du tiers monde, et en particulier du continent africain, de l'anarchie grandissante des pays de l'Europe de l'Est ou de l'immigration et des transferts de population incontrôlés.

A tous ces défis, à tous ces périls, les tenants du nouvel ordre n'opposent que de vagues projets, n'apportent que de belles paroles et quelques kilos de riz assortis de menaces diplomatiques et militaires ou du chantage économique.

Le "nouvel ordre mondial" n'est qu'une supercherie : il n'est ni nouveau, puisqu'il se borne à reproduire les schémas éculés de 1918 et de 1945, ni ordonné, puisque, derrière les mots, se profile seulement la vaine domination des plus riches et de ceux qui se croient les plus forts. Mais pour combien de temps encore ?

Cet "ordre" artificiel n'existe que dans l'esprit des politiciens et des technocrates présomptueux et ne peut que se désagréger tôt ou tard.

Les conférences internationales et les montages médiatiques ne feront pas illusion longtemps. N'en déplaise à MM. Bush, Mitterrand, Kouchner ou Delors, en fait d'"ordre mondial", nous assistons plutôt à l'émergence du chaos international avec son cortège d'injustices, de violences et de misères.

Sous les ruines qui s'amoncellent, les peuples et les nations attendent encore un ordre international adapté à notre temps. ■

1. *Le Monde*, 25/09/1991. — 2. *Commentaire*, n° 47, automne 1989. — 3. Carl Schmitt, *la Notion de politique*, Calmann-Lévy, 1972, p. 98. — 4. *Le Monde*, 02/06/1992. — 5. *Le Monde*, 24/04/1991. — 6. *Le Monde*, 25/09/1991. — 7. « *Toutes les armes nucléaires tactiques terrestres ont été rapatriées sur le territoire américain ainsi que toutes les armes nucléaires tactiques navales* » déclarait M. Bush le 2 juillet 1992 (*le Monde* du 04/07/1992). — 8. *Le Monde*, 20/06/1991. — 9. Déclaration politique des sept pays les plus industrialisés : *le Monde* du 18/07/1991. — 10. *Le Monde*, 28/05/1992. — 11. *Le Monde*, 07/01/1993. — 12. *Le Monde*, 25/09/1991. — 13. Bernard Kouchner, *le Monde* du 20/09/1991. — 14. Michel Rocard a préconisé « *une forme de devoir d'ingérence écologique* » lors du colloque d'Environnement sans frontière, le 20 mai 1992, *le Monde* du 22/05/1992. — 15. *Le Monde*, 17/06/1992. — 16. *Le Monde*, 09/01/1993. — 17. « *Nous pensons qu'un aspect essentiel d'un bon gouvernement et d'une politique économique saine tient dans la modération du niveau des dépenses militaires* », proclamaient les sept pays les plus industrialisés (*le Monde*, 18/07/1991).

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Ses principes

par Pierre de Meuse

Dans un monde par essence instable et conflictuel, dominé par les rapports de force entre les nations, la méconnaissance des règles propres à la politique étrangère peut conduire certains peuples à la ruine ou à l'asservissement. Ainsi la politique étrangère ne saurait-elle être confondue avec la morale ou l'idéologie, son objectif n'étant pas en effet d'assurer le triomphe des droits de l'homme, ni celui du socialisme, mais bien de garantir l'indépendance et le rayonnement politique des nations. Acte politique par excellence, c'est à ce titre qu'il lui appartient de distinguer l'ami de l'ennemi, l'allié de l'adversaire, et non de se laisser dicter ses choix. Ainsi encore la politique extérieure ne saurait rester figée dans l'immobilisme et le conformisme comme c'est le cas actuellement et doit-elle faire l'objet, dans ses grandes options, d'une actualisation qui tienne compte des mutations géopolitiques. Si enfin les règles qui la gouvernent ont toutes pour objet la conservation ou l'extension de sa puissance, il ne faut pas oublier qu'une grande politique ne saurait se passer d'un principe supérieur qui la dépasse.

En politique internationale, seule l'analyse des faits, quotidiennement renouvelée, à la lumière de l'histoire permet d'anticiper l'événement. Rappelons ici la qualité d'analyse d'un Jacques Bainville, qui sut, le premier, le seul, dénoncer les conflits futurs que contenait en germe le traité de Versailles ou déceler chez un certain caporal Hitler une dangereuse tendance à focaliser la pensée allemande des deux derniers siècles. Pourtant, personne n'a su gré à Bainville de sa clairvoyance, et ses "prophéties" n'ont été utilisées ni par ses amis, qui ne disposaient pas d'un levier pour agir, ni par ses ennemis aveuglés par leurs lubies. Les vues les plus brillantes sont condamnées à rester stériles si aucune *praxis* ne vient les servir et elles ne concèdent d'autre rôle à l'observateur que celui de Cassandre, la messagère des mauvaises nouvelles.

Nous n'en sommes plus là aujourd'hui. Depuis l'effondrement du bloc communiste, et sa désagrégation, l'avenir est plein d'incertitudes et de dangers, mais, au moins, il laisse la place à une multitude de possibles. Il incombera donc au gouvernement de la France, quel qu'il soit, de recomposer le projet français pour un monde où les faiblesses ne seront plus pardonnées. Le jour est venu de faire preuve de réalisme, mais aussi de volonté. Dans ce but, il convient de dresser l'inventaire des éléments qui déterminent la politique étrangère, principes universels valables pour tout État, mais également ceux qui sont propres au cas particulier de la France.

Une société "agonique"

Il est inutile de préciser que la société internationale est tout autre chose que ce qu'en disent les juristes du droit international depuis 1919, à savoir une société organisée sur la base d'un droit positif. Bien au contraire, elle est "agonique" par nature, ce qui signifie que la règle applicable est la lutte sous toutes ses formes, diplomatique, économique et quelquefois militaire, entre des intérêts opposés. L'ordre international n'est pas une bergerie, mais une arène où les faibles, les confiants, les passifs sont impitoyablement humiliés ou asservis aux puissants. Le "bon droit" n'est rien sans un rapport de force favorable. Cela dit, il n'est pas évident qu'une politique de rapport de force soit toujours payante. En dehors de la lutte, il existe la persuasion, qui suppose la présentation aux partenaires, ou aux adversaires, d'un terrain commun, et quelquefois d'un projet commun. Une politique étrangère repose donc à la fois sur des principes traditionnels, pragmatiques par nature, fondés simplement sur l'instinct de conservation national et sur une vision du monde qui appartient dans leur source à des domaines étrangers au politique, par exemple la religion (la chrétienté au Moyen Age, l'islam encore aujourd'hui), l'idéologie (le communisme, les droits de l'homme) ou même une culture commune.



« Les démocraties, **écrivait Tocqueville,** *font leur politique du dehors avec les raisons du dedans.* **» Si la politique étrangère a pour objectif d'assurer la défense et la promotion des intérêts nationaux, elle ne saurait en même temps être utilisée sans dommage à des fins électorales ou copier la politique intérieure. Ainsi, autrefois, le roi très chrétien François Ier n'hésita-t-il pas à s'allier à l'empire ottoman et à faire le siège de Nice avec le concours de la flotte turque pour rompre l'encerclement habsbourgeois. De même aujourd'hui, une politique intérieure hostile à l'immigration n'est-elle pas incompatible avec une politique extérieure qui conclurait des accords avec le monde arabe. Ici, sur ce tableau du peintre Casanova : une ambassade française reçue à Constantinople en 1779.**

Les méthodes applicables dans chacune de ces voies sont différentes, mais elles ont le même but : conserver, augmenter ou organiser de la puissance, puissance sans laquelle l'indépendance n'est rapidement qu'un vain mot. Sans doute, la politique étrangère ne peut créer de la puissance à partir de rien ; mais elle peut la maximiser, permettre à l'État qui la conçoit avec justesse de garder l'initiative, de sortir des éclipses de l'histoire et de conserver l'avantage.

La lutte

Carl Schmitt, s'inspirant de la pensée de Machiavel, a défini d'une manière extrêmement dense ce qui doit être le fondement d'une politique internationale. Nous ne saurions faire autrement que de le citer en liminaire : *« Tant qu'un peuple existe politiquement, il doit pouvoir distinguer lui-même l'ami et l'ennemi. En cela consiste la réalité de son existence politique. S'il accepte que l'étranger lui impose son ennemi ou lui désigne qui il doit combattre ou ne pas combattre, il n'est plus un peuple politiquement libre ; il est intégré ou subordonné à un autre système politique. » « Un peuple possédant une existence politique ne saurait renoncer au pouvoir de distinguer lui-même, le cas échéant à ses risques et périls, l'ami de l'ennemi*[1]. »

Précisons tout d'abord que l'ennemi n'est pas un objet de haine ni de mépris ; il est seulement, comme le dit Julien Freund, celui dont l'attitude divergente signifie concrètement la négation de son propre genre d'existence, ce qui fait qu'inévitablement les relations que l'on a avec lui se transforment en conflits[2]. Il est le concurrent, dont les actions, même légitimes, s'opposent à l'État concerné.

Le choix de l'ennemi a été le souci permanent, le principe essentiel de l'ancienne monarchie, qu'elle a appliqué pendant des siècles avec modestie et obstination, que certains hommes politiques de la République se sont plu à reprendre à l'occasion quand l'idéologie ne les aveuglait pas. Du reste, ce principe compose à lui seul une politique française lorsqu'aucune autre n'est concevable, par exemple dans les temps difficiles où le pays est menacé dans son être même, car il concrétise ce que les idées et les intérêts français ont de plus permanent. Qui est l'ennemi ? Tour à tour l'Angleterre, le duché de Bourgogne, l'empire des Habsbourg, la Prusse, l'Allemagne et l'Union soviétique remplirent ce rôle dans notre histoire. Il faut, pour le définir, dégager les constantes qu'il présente.

Tout d'abord, il est unique. Un État a bien entendu plusieurs ennemis, il a même à la limite tous les États pour ennemis, puisque la société internationale laisse libre cours à la concurrence. Cependant, il doit en désigner un, pôle dialectique autour duquel il va déterminer ses priorités et ses alliances. S'il peut arriver qu'un État soit confronté à des coalitions, il est contraire au bon sens de créer soi-même une concentration d'adversaires en désignant simultanément plusieurs nations comme “ennemies” et tout l'effort de cet État doit bien plutôt consister à les dissocier. C'est la notion de “second front”, bien connue des stratèges, que l'on retrouve ici. Lors de l'affaire de Fachoda, la politique française fut ramenée à cette nécessité : quels que fussent le cynisme et l'avidité de nos alliés britanniques, il n'était pas possible de cumuler deux ennemis puissants : l'empire allemand et le Royaume-Uni.

Ensuite, cet ennemi est temporaire. Aucun pays n'a d'ennemi héréditaire. Les Persans sont les adversaires séculaires des arabes de la péninsule, mais ils sont fréquemment supplantés à ce jeu par les Turcs ou les autres arabes. L'analyse des rapports de force a pour but de graduer les menaces à un instant donné. Il convient donc de renouveler quotidiennement cette évaluation sous peine d'être dépassé par les événements qui vont



Si la politique étrangère doit avoir pour vocation principale la recherche égoïste de la défense de l'intérêt national, elle ne saurait pour autant se passer d'un vaste dessein. Les grandes puissances ont ceci de particulier qu'elles ont toujours incarné un mythe. Au mythe dissolvant des droits de l'homme dont la France se veut la patrie, il conviendra de substituer à l'avenir la valeur universelle du droit des peuples à conserver leur identité et leur souveraineté. Patrie et espoir des peuples martyrs victimes de la conjuration mondialiste, voilà ce que la France devrait représenter dans le monde. La cause des peuples vaut bien celle de l'humanité. Sur la photo : la révolte des jeunes Palestiniens.

quelquefois très vite. Ainsi Louis XV sut, après la guerre de Sept Ans, comprendre à temps que l'empire des Habsbourg, affaibli et menacé, n'était plus un danger mais un allié possible pour la France. C'est pour n'avoir pas su faire le même calcul que Napoléon III perdit son trône. Il faut également blâmer l'aveuglement de Ribot et de Clemenceau qui, en 1919, détruisirent, par simple obstination jacobine, l'ensemble danubien que constituait la double monarchie austro-hongroise[3]. Une fédération regroupant l'Autriche, la Hongrie reconstituée, la Slovénie, la Croatie, la Bosnie et la Voïvodine, aurait été en 1919 (serait aujourd'hui) plus viable et moins dangereuse que les États créés après le traité de Versailles, tant la tradition habsbourgeoise, toute de rigueur et de tolérance, se fait regretter dans ces régions.

Il est donc toujours nécessaire de faire un choix entre deux termes d'adversité pour établir un compromis avec l'un d'entre eux. C'est là la source de toute alliance.

Comment choisir l'ennemi : Machiavel nous répond sans ambages que, lorsqu'on est confronté à plusieurs puissances hostiles, le choix qui s'impose est de désigner comme ennemi la plus forte d'entre elles. Non la plus cruelle, non la plus belliqueuse, mais la plus forte. En effet, chaque fois que l'on abaisse le plus puissant, la place qui revient à l'État qui applique ce principe s'en trouve valorisée d'autant. De plus, il a alors affaire à des ennemis potentiels plus faibles et sa capacité de manœuvre s'en trouve accrue. Ainsi notre pays s'est efforcé, à partir de François Ier, de desserrer l'étau que Charles Quint avait monté autour de ses frontières. Rappelons, au risque de ressasser de vieilles leçons, que pour cela il n'hésita pas à s'allier au féroce pirate régnant en maître sur les côtes du Maghreb, le renégat Barberousse. Méditons cette anecdote et pensons aux conséquences qu'il faudrait en tirer aujourd'hui !

Qui choisir comme allié ? Corollaire de l'affirmation précédente, les alliances doivent être équilibrées. Un État soucieux de son indépendance a intérêt, quand il le peut, à éviter d'être impliqué dans un engagement durable avec un État plus puissant que lui, sous peine d'en payer les frais. L'histoire de l'antiquité fourmille de cas concrets en ce sens. Un petit royaume fait appel à Rome pour renforcer ses frontières et devient en un clin d'œil un protectorat, en proie à ses proconsuls. Le Liban fut récemment victime de la même erreur. Bien que les grandes puissances recourent rarement aujourd'hui à des méthodes aussi brutales, elles n'en réduisent pas moins l'indépendance de leurs alliés par une domination économique ou financière tous les jours plus étroite.

La désignation de l'ennemi conditionne donc la recherche de remèdes à la fois à l'isolement et au dialogue inégal. Jouer sa propre partition, telle est donc la logique d'une semblable attitude : elle conduit à attacher du prix à l'alliance des bannis, des exclus, parce que justement elle ne coûte rien et qu'elle peut être fructueuse. C'est en vertu de cette constatation que le gouvernement de Weimar entretint avec l'URSS des relations utiles dès la fin de la Première Guerre, lui apportant une marge de manœuvre en matière d'industrie lourde et d'armement.

Une autre conséquence de ce principe est naturellement l'appréciation critique des équilibres. En effet, que les équilibres entre États soient ou non porteurs de paix, ils n'en constituent pas moins des rapports de force. Il en résulte qu'ils sont toujours bâtis au détriment de quelqu'un. Lorsqu'on est précisément ce quelqu'un, il faut s'efforcer d'infléchir ou, même, de briser ces équilibres. Il ne fait pas bon être polonais après le congrès de Vienne, ni européen après Yalta. Le geste de désigner l'ennemi n'est pas en soi porteur de résignation : il vise au contraire à restaurer la souveraineté, même s'il y a de la casse momentanée, par la dislocation des équilibres défavorables. Voilà pourquoi les bénéficiaires d'un rapport de force exigent que l'on érige en dogme de droit international l'intangibilité des frontières qu'ils ont dessinées. Ainsi le "concert des nations" après 1823, ainsi les signataires des accords de Potsdam, ainsi les anciens colonisateurs qui se sont portés garants de frontières discutables au nom de la paix à maintenir, méprisant les intérêts des nations d'Afrique les plus prometteuses et bloquant toute histoire nouvelle.

Enfin, le choix de l'ennemi est spécifique de chaque État et de ses intérêts propres. C'est pourquoi une technique très efficace de domination d'un État sur un autre consiste à lui imposer une guerre contre un ennemi qui n'est pas le sien, en utilisant à fond l'effet de soumission et de multiplication que donne toujours le recours à la guerre. Nous en avons malheureusement eu récemment un exemple avec les opérations dans le golfe arabique.

Les bombardements sur l'Irak n'avaient en effet pas du tout pour but de réaliser ce que Clausewitz définit comme la guerre : « *Un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté*[4] », car elle n'était nullement nécessaire pour cela. En réalité, les véritables destinataires du message n'étaient pas le pays écrasé de bombes, mais les alliés de l'Amérique, qu'elle entendait intimider. Avons-nous compris la leçon ?

Préserver l'autonomie de la politique étrangère

Tout ce qui vient d'être exposé amène peut-être le lecteur à s'interroger sur la conformité de la démarche de politique étrangère avec d'autres normes, et notamment avec la règle morale.

Or il en est de la politique étrangère comme de toute politique puisque, selon l'expression de Charles De Gaulle, la première est l'expression la plus pure de la seconde. Le politique, en effet, est autonome, ce qui veut dire qu'il a ses propres règles ; on ne peut sans courir de graves dangers laisser interférer d'autres arts ou d'autres sciences

dans les devoirs et actions des États entre eux et par rapport à ceux qu'ils administrent.

En premier lieu, la politique étrangère doit être dissociée de la morale. Cette notion de morale internationale est un piège dans lequel le droit des gens s'est progressivement enferré depuis quatre-vingts ans, le transformant en une sinistre dérision.

D'abord, qu'appelle-t-on morale ? On peut la donner comme synonyme de ce que la coutume nous impose de faire (*mores*) : en ce cas ce n'est que le reflet du réel. On peut aussi, se plaçant dans l'absolu de chaque conscience individuelle, considérer le bien et le mal comme une obligation impérieuse et intérieure de chaque personne : ce qui doit être. C'est cette conception protestante et kantienne qui est à la base de la prétendue morale internationale. Non seulement, elle suppose le problème résolu en présumant qu'il existe un bien et un mal là où il n'y a que des rapports de force, mais encore elle applique cette éthique individuelle, d'origine chrétienne, à des États dont la nature est absolument irréductible à celle des personnes.

En effet, le propre d'une norme morale, dans l'acception calviniste du terme, c'est qu'elle s'impose, non pas du fait des nécessités, du réel, comme c'est, par nature, le cas des ententes entre États, mais d'une source supérieure et indiscutable, religieuse ou quasi religieuse. En se référant à cette norme, il y a toujours un bon et un méchant, une cause juste et une cause injuste. Or le spectacle auquel nous assistons aujourd'hui atteint le comble de l'hypocrisie, puisque la "communauté internationale", en réalité dominée par les États-Unis, répartit, selon un code convenu, et surtout selon les intérêts de l'Amérique, les gouvernements en "bons", ceux qui ont des fins conformes à l'esprit de la Charte, et en "mauvais", ceux qui osent affirmer l'indépendance de leurs ambitions. Par là, le bloc anglo-saxon détient le monopole de la définition de la guerre juste ou injuste. Ne nous le cachons pas : le système des "standards" imposé par l'Onu et ceux qui la dominent sont une négation fondamentale de la souveraineté des nations[5].

C'est aussi en vertu de cette autonomie que les États ne peuvent se reconnaître de dette morale à l'égard du passé. L'autoculpabilisation est une maladie du politique, et parmi les plus dégradantes qui soient. L'histoire tout entière n'est qu'une série de violences et de dominations successives. Qui peut donc affirmer qu'il est pur ? Même les peuples opprimés, les Cheyennes ou les Aïnous, ont été, quand ils le pouvaient, des conquérants. Personne n'a donc contracté de dette collective. Lorsque de tels raisonnements sont utilisés contre l'Europe, ils avilissent à la fois les pays qui l'invoquent et qui s'enlisent dans une paralysante mendicité, et ceux contre qui on les brandit et qui sont prêts à tous les aveuglements pour se donner bonne conscience. Les relations sont sans concessions, mais elles peuvent se maintenir dans la dignité.

L'autonomie de la politique étrangère, chose remarquable, doit normalement, pour être vraiment efficace, pouvoir s'exercer également par rapport à la politique intérieure de l'État qui la mène. Il n'est pas contradictoire de passer des traités avec des États dont on expulse les nationaux ou dont on interdit les organisations affidées. Telle est la logique de la rationalité étatique, quand elle fonctionne librement et se réfère au seul intérêt national. Richelieu s'appuyait sur les princes protestants d'Allemagne, ce qui ne l'empêchait pas de mettre le siège devant les villes huguenotes de France. Personne n'y trouvait à redire, ni lesdits princes, ni même les Rochelais assiégés.

C'est pour cette raison qu'il est dangereux, en France, de mobiliser l'opinion publique intérieure pour une question internationale ; notre pays est naturellement trop divisé pour cela. De plus, l'opinion ne s'accommode ni du secret ni de la souplesse inhérente à toute négociation.

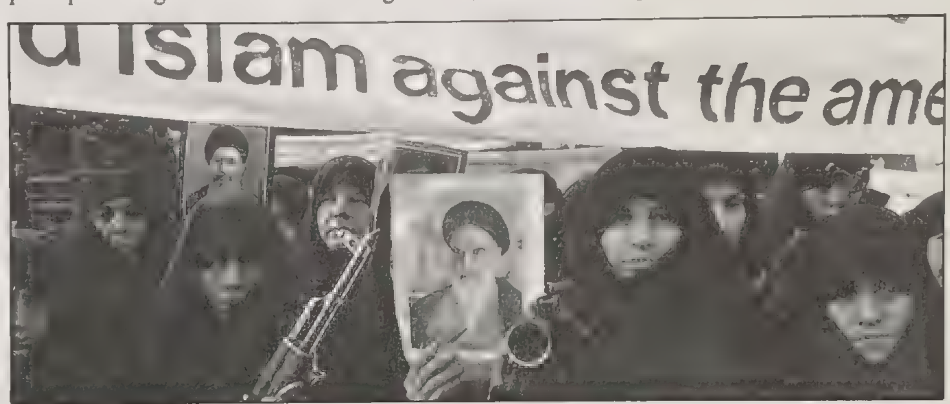
Enfin, il faut distinguer le domaine de la politique étrangère de celui de l'idéologie. Le problème est important et délicat. L'intérêt national, qui est la pierre de touche de la politique étrangère, n'a que faire, en soi, de considérations relatives à une philosophie ou à une conception de l'homme. Cependant, les démarches des États se heurtent quotidiennement à des interférences de ce type. Le général De Gaulle, dès qu'il eut pris le pouvoir en 1958, posa comme un principe de base de sa politique extérieure que la France ne reconnaît que des États et non des gouvernements. Or, dès 1964, il fut obligé de reculer sur ses positions. Les idéologies s'interposent en effet sans cesse, bloquant certaines voies, en imposant d'autres.

Tantôt elles incluent les États dans des alliances forcées, comme les blocs Est-Ouest, tantôt elles noient leurs initiatives dans un contexte paralysant, comme l'idéologie des "droits de l'homme". En tout cas, quelles qu'elles soient, humanitaires ou messianiques, conquérantes ou lénitives, elles agissent toujours dans le cadre d'un rapport de force et profitent toujours à quelqu'un. Le vrai politique, qui doit se garder d'être un redresseur de torts, évitera de tomber dans les pièges qu'elles tendent. Il les considérera avec respect lorsqu'elles sont puissantes. Il les ignorera lorsqu'elles sont ruinées. A quoi bon s'acharner sur les débris du communisme maintenant qu'il est mort ? En effet, les idéologies appartiennent à un autre domaine que la lutte : celui de la persuasion.

La persuasion

Ce n'est pas une chose nouvelle que le penchant naturel des nations à sécréter des doctrines tendant à légitimer leur action, par exemple leurs visées impérialistes ou, au contraire, leur refus de participer d'un ensemble imposé. Ainsi les légistes recherchèrent-ils dès le XIIIe siècle dans la théologie, la généalogie et l'histoire des arguments pour justifier les droits de la France. De même, notre pays fut particulièrement bien placé lors du premier conflit mondial en ce qui concerne la légitimation de sa position face à l'Allemagne parce qu'il apparaissait comme défenseur du bon droit. L'avantage d'une telle attitude est d'être apparemment objective et dégagée de toute voie de fait. Dans la lutte des nations pour la survie, il est capital pour chacune des parties d'être porteuse de valeurs, et non pas seulement d'intérêts. C'est pourquoi une politique étrangère ne peut se passer d'un argumentaire logique si elle veut que ses fins soient soutenues par les neutres, les hésitants et les non impliqués. Les politologues nomment ce procédé une "instrumentalisation".

Si les États-Unis, en effet, peuvent se permettre de semer leurs ultimatums dans le monde entier et, selon l'expression de Jefferson, « *shake a rod over the heads of all*[6] », sans être contestés, s'ils peuvent se poser en maîtres du nouvel ordre mondial malgré le caractère évidemment égoïste de leur action, c'est, nous l'avons vu, par référence à une règle morale dont ils entendent qu'elle soit applicable à toute l'humanité. Pour répondre efficacement à un tel système, il ne suffit pas



Toute politique étrangère qui soumet ses impératifs à la morale, et en l'occurrence à la morale humanitariste et cosmopolite des droits de l'homme, ne peut que conduire aux pires catastrophes. En abandonnant le shah d'Iran au nom des principes moraux, Jimmy Carter non seulement fit perdre à l'Amérique un allié précieux (sur la photo : une manifestation, à Téhéran, contre les États-Unis), mais il déclencha, tel un apprenti sorcier, sous forme d'une réaction en chaîne, une déstabilisation complète du Moyen-Orient : l'instauration d'un régime de terreur en Iran, une guerre sanglante entre l'Iran et l'Irak, un renforcement des positions islamistes. Domaine relevant par excellence du politique et non de la morale, la politique étrangère doit avoir pour impératif premier l'intérêt national. Car, comme le remarque Julien Freund, « *les relations internationales ont pour l'essentiel leur fondement dans les rapports de force* » entre les États.

de contester que l'humanité soit une réalité autre que métaphysique ou biologique, il nous faut aussi nous adresser à nos interlocuteurs en manipulant leur propre méthode, nous adressant donc, non à l'Autre, mais au Même.

Il ne s'agit pas de réitérer les justifications universelles de la mission libératrice de la France (ou de l'Europe) qui furent construites à la fin du siècle dernier en se fondant sur l'idéologie du progrès ; en effet, il est clair que ces idées se sont retournées contre l'Europe, en lui imposant des devoirs sans contrepartie et en lui fermant la voie de la puissance.

D'autre part, notre but ne peut pas être d'inventer une idéologie commune à toute l'humanité dans le refus de l'Humanité. Ce travail est celui de l'ethnologue ; le discours à tenir à des peuples éloignés de nous est donc nécessairement ponctuel et limité à un intérêt momentané : celui qu'ils trouvent dans l'opposition à un ordre qui nie leur différence.

Pour poser les principes directeurs d'une politique étrangère nationale, aussi bien pour la France que pour l'Europe, on peut opposer à la philosophie des rapports internationaux contenue dans la charte de l'Onu et la Déclaration universelle des droits de l'homme l'idée que le premier droit de l'homme est d'avoir une culture collective qui lui soit propre et donc des institutions qui soient en accord avec cette culture. Même si la culture ne correspond pas à l'*american way of life* et les institutions aux principes des *founding fathers*.

Il est clair qu'un tel contre-projet apparaîtrait facilement acceptable à de nombreux États, indépendamment de leur idéologie, de leur race ou de leur histoire. En effet, face à ce projet d'indifférenciation humaine, à cet individuo-universalisme qui est à la base de l'idéologie internationaliste, il est dans chaque pays des hommes pour refuser la fusion planétaire dans l'abolition des différences. Ils cherchent dans leur propre culture une religion, une idéologie ou une langue qui leur permettra de se dire "autres"[7].

De cette approche découle naturellement une autre conception du droit international, fondée sur une appréciation réaliste de la société des États plus que sur un finalisme juridique par lequel le droit international est supposé supplanter à terme les droits internes par la création d'un super-État.

Cette autre conception se fonde sur le retour à une norme qui réglemente la violence et non plus sur l'affirmation d'un principe qui la qualifie ou la disqualifie, sans la rendre moins cruelle, bien au contraire. Ainsi pourrait renaître le "droit de la guerre", non pas le *jus ad bellum*, mais le *jus in bello*, limitant dans l'intérêt commun des belligérants l'usage des armements et les mauvais traitements des prisonniers, tant il est vrai que les conceptions monistes et ambitieuses développées dès la fondation de la SDN et ensuite dans la charte de l'Onu n'ont conduit qu'à des guerres plus barbares encore que par le passé et où une qualification arbitraire du juste et de l'injuste permet tous les excès.

Enfin, dans une telle optique, les ensembles confédéraux ou régionaux prendraient un tout autre relief. Au lieu de n'être considérés que comme de simples relais d'une organisation planétaire, ils deviendraient l'expression politique ou économique d'une identité commune, ethnique, linguistique ou de quelque nature que ce soit.

Une telle vision d'ensemble s'inscrirait dans le mouvement général que bien des esprits originaux de gauche et de droite ont annoncé et qui donnerait une réponse à la question lancinante de l'antagonisme Nord-Sud et à celle de la guerre économique planétaire : la cristallisation d'ensembles continentaux et régionaux autocentrés, fonctionnant autour de cultures propres et d'économies sinon autarciques, du moins largement autosuffisantes[8].

Le développement d'un tel projet est un préalable à une politique étrangère française. La France, en effet, si elle n'a pas pour fin, comme les États-Unis d'Amérique, de présenter un modèle pour le genre humain tout entier, n'en est pas moins une nation "construite", selon une volonté, non seulement de continuer, mais d'organiser la réalité. Elle ne peut se passer d'un regard sur l'horizon, d'une vision du monde extérieur dans laquelle elle accepte et définit sa place. ■

1. *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, 1927, t. 58.
2. Ce qui ne signifie pas que la désignation de l'ennemi aboutisse nécessairement à la guerre. L'ennemi doit être surveillé et contrecarré.
3. Voir Duroselle, *Histoire diplomatique*, 1981, p. 30. et *le Figaro*, 14/08/1991.
4. Carl von Clausewitz, *De la guerre*, 1955, p. 51.
5. Cette tendance est présente dès la naissance des États-Unis. Cf. Jefferson : « *We are firmly convinced that with nations as with individuals, our interests will ever be found inseparable from our moral duties* » (1809). OC, t. XVI, pp. 347-348.
6. Traduire : brandir la verge au-dessus de la tête de tous. Cité par Robert W. Tucker et David Hendrickson in *Foreign Affairs*, 1969, 2, p. 155, New York.
7. Par exemple, les succès obtenus par l'islam intégriste s'expliquent par cette volonté de se ressourcer face à une intrusion culturelle perçue avec raison comme une dissolution et un appauvrissement.
8. Voir, par exemple, Serge Latouche, in *Krisis*, n° 4.



Le 28 février 1991, la guerre du Golfe se termine par une brillante victoire des États-Unis... et bien sûr de la France.

« *La pierre de touche théorique et pratique de la pensée politique et de l'instinct politique,* remarque Carl Schmitt, *est cette aptitude à discerner l'ami et l'ennemi [...]. Et, inversement, partout dans l'histoire politique, en politique extérieure et en politique intérieure, l'incapacité ou le refus d'opérer ce discernement se présentent comme le symptôme du déclin politique.* » En continuant à se placer servilement sous la tutelle des États-Unis, alors que rien ne les y obligeait depuis l'effondrement du communisme, et en allant jusqu'à jouer les supplétifs des forces américaines dans le conflit du Golfe pour mener une guerre qui n'était pas la leur et qui desservait leurs intérêts dans le monde, les Européens et principalement la France ont démontré à la face des peuples non seulement que leur politique étrangère était inexistante, mais, plus grave encore, qu'il ne faudrait pas compter sur eux dans l'avenir, perdant ainsi sans contrepartie la confiance de millions d'hommes. C'est encore par Carl Schmitt qu'il faut conclure ici : « *Qu'un peuple n'ait plus la force ou la volonté de se maintenir dans la sphère du politique, ce n'est pas la fin du politique dans le monde. C'est seulement la fin d'un peuple faible.* »

La France et l'Europe

par Yvan Blot

Cramponnée au désastreux traité de Versailles qui portait en lui les germes d'une deuxième guerre civile européenne et l'abaissement de l'Europe, sans cesse marquée par l'indécision et une absence totale d'imagination, la politique étrangère de la France sur le continent européen, déjà particulièrement funeste, ne s'est guère améliorée depuis la fin du dernier conflit mondial. Si l'on met à part la construction européenne entreprise sur des bases qui la condamnent à l'échec et la tentative du général De Gaulle de dégager la France et l'Europe de la tutelle américaine, notre politique extérieure n'a pas su appréhender l'avenir. Qu'il s'agisse de la chute du communisme, de la réunification allemande, du conflit yougoslave, elle a toujours été à la traîne des événements. Face à la crise profonde que traverse l'Europe, crise économique et sociale, mais surtout identitaire, c'est à la France de montrer le chemin. Rappeler aux Européens qu'ils sont avant tout porteurs d'une civilisation exceptionnelle qui constitue leur bien commun ; se faire le champion des valeurs universelles, nationales et identitaires, contre les idées égalitaristes et cosmopolites des Lumières ; reconstruire l'Europe sur la base confédérale d'une union des patries ; libérer la France et l'Europe de l'emprise de l'Amérique afin de leur ouvrir les voies de la puissance et de l'indépendance ; écrire l'histoire et non la subir : telles sont les grandes lignes de la politique européenne que la France devrait mener.

La politique de la France en Europe ne peut, comme c'est le cas aujourd'hui, se limiter à une simple gestion de nos intérêts. Si une telle conception devait continuer de prévaloir, le déclin de la France ne manquerait pas de s'accentuer et, à terme, ce sont nos intérêts même qui seraient gravement menacés.

Comme lors de ses grands époques, c'est-à-dire notamment au XIIIe siècle, au XVIIe et, à un moindre degré, au XIXe siècle, la politique étrangère de la France ne saurait donc être qu'une "grande politique".

Une grande politique qui, pour se déployer, a besoin à la fois d'une dimension spirituelle — un message à diffuser, un modèle qui doit rayonner — et d'un substrat matériel.

La mission de la France

Pour consolider ce dernier, il nous faut mettre notre politique étrangère en accord avec notre puissance économique, démographique, scientifique et culturelle. Car la "démesure", en politique, est aussi bien le fait d'un excès de modestie que d'un surcroît d'ambition. Notre histoire en témoigne : aujourd'hui inquiète et affaiblie car soumise à des dirigeants se posant en simples gestionnaires, hier désenchantée et meurtrie après l'épopée napoléonienne, la France connut heureusement les règnes harmonieux des monarques de nos grands siècles.

« *La mesure est la meilleure des choses* », « *Rien de trop* », « *Connais-toi toi-même* » : autant de sages maximes, fruits respectifs de la méditation des anciens Grecs [1] du VIe siècle avant notre ère, Cléobule de Lindos, Solon l'Athénien et Chilon le Lacédémonien, qui devraient inspirer ceux qui ont en charge la conduite d'une nation.

Quant au facteur spirituel, c'est évidemment lui qui conditionne la réussite des grandes entreprises de l'histoire : l'islam de Mahomet, l'Empire chrétien de Charlemagne et jusqu'à la France de la Révolution n'ont connu une telle expansion que parce qu'ils étaient porteurs d'un message de foi, la valeur de ce dernier relevant d'une autre appréciation.

C'est en effet grâce à la force créatrice de ce message que furent prises tant d'initiatives dont d'incomparables témoignages sont parvenus jusqu'à nous. Ainsi la France du Moyen Age donna la mesure de son génie dans le domaine religieux : c'est elle qui fonda les ordres de Cluny, de Citeaux, c'est elle qui, en fille aînée de l'Église, conduisit les croisades. Quant à la France du Grand Siècle, imitée par tous les monarques chrétiens, elle imprégna l'Europe entière de ses lettres, de sa langue, de ses arts et lui imposa ses armes et ses lois.

D'autres pays européens donnèrent eux aussi naissance aux grandes vagues de fond qui modifièrent si profondément notre continent : l'Allemagne lança la Réforme, l'Italie fit éclore la Renaissance, la Grande-Bretagne déclencha la révolution industrielle, etc. La Russie elle-même, lorsqu'elle incarna l'idéologie criminelle du marxisme, d'ailleurs empruntée à l'Ouest, apparut comme un modèle et connut une phase d'expansion, militaire en particulier.

Aussi la France, si elle veut reprendre l'initiative, doit-elle conduire sur notre continent une politique qui soit porteuse d'une grande idée répondant aux besoins du monde actuel. Plus atteinte que d'autres par les maux qui rongent l'Europe contemporaine, la misère engendrée par le socialisme, l'immigration incontrôlée, la criminalité, le fiscalisme, la confiscation du pouvoir par une caste coupée du peuple, elle est historiquement la mieux placée pour inventer et porter le message qu'attend l'Europe.

La mieux placée, à coup sûr, car l'Italie et la Grande-Bretagne occupent actuellement une position, qui pour n'être pas négligeable, reste cependant marginale, tandis que, de son côté, l'Allemagne porte encore le poids de la Seconde Guerre mondiale, poids qui affecte aussi bien la conscience qu'elle a d'elle-même que l'idée que les autres se font d'elle.

Il revient donc à la France, conformément à sa vocation historique — elle a joué un rôle pilote dans l'extension de la féodalité, de la monarchie classique et de la république représentative —, de proposer à ses partenaires européens un régime politique nouveau. Un régime apte à remédier à la crise de la démocratie, à réhabiliter l'idée nationale et qui placerait la France à la pointe du combat pour la défense de la civilisation européenne. Car notre civilisation, d'origine helléno-chrétienne, est menacée par la montée de la barbarie et risque de succomber un jour, si l'on n'y prend garde, aux fléaux que le tiers monde importe sur son territoire : conflits ethniques, pandémies, misère économique et sociale, désastres écologiques, criminalité galopante, etc.



Avec la dislocation de l'empire communiste et l'effondrement du mythe marxiste, même si la Russie constitue encore une menace par son instabilité et les armes dont elle dispose, ont disparu l'équilibre de la terreur et le partage du monde qui maintenaient l'Europe sous la tutelle des deux "grands". Alors que cette nouvelle donne devrait pousser les Européens et la France à se libérer de la férule américaine, marque de leur dépendance et de leur abaissement, par un curieux paradoxe se multiplient les déclarations en faveur de l'Otan, déclarations émanant en particulier de certains gaullistes comme Jacques Baumel. Cette organisation, qui place sous commandement américain les forces armées européennes, a moins que jamais aujourd'hui de raison d'être. Ce sera donc le rôle de la politique de la France en Europe que d'inviter les Européens à se libérer du joug de l'Amérique en assurant eux-mêmes leur défense afin de retrouver les voies de l'indépendance, de la dignité et de la puissance. La protection impose en effet inévitablement l'obéissance, comme l'ont rappelé Carl Schmitt, et, avant lui, Hobbes dans *le Leviathan*. Aujourd'hui, c'est aux Européens de recouvrer la maîtrise de leur destin. Ici : Colin Powell, commandant en chef des forces de l'Otan.

Rendre la parole aux peuples

Pour résoudre la crise de la démocratie, il conviendrait de revenir aux idées de notre grand juriste Carré de Malberg qui, il y a soixante ans, avait montré, dans son ouvrage magistral, *la Loi, expression de la volonté générale*, comment le peuple se trouvait exclu du pouvoir par une classe politique refermée sur elle-même. Barrès[2], de son côté, proposait un remède semblable à celui de Malberg, c'est-à-dire l'instauration, sur le modèle suisse, du référendum d'initiative populaire pour permettre au peuple de contrôler les assemblées "représentatives" qui agissent en son nom.

Ce régime politique nouveau devrait, au-delà des corrections institutionnelles, se fixer pour objectif de donner au peuple la possibilité de s'incarner dans un grand mouvement national qui lui rendrait le droit à la parole.

Aujourd'hui, en effet, les peuples d'Europe, soumis à des gouvernants dépourvus de volonté politique et incapables de vision à long terme, éprouvent tous le besoin de plus en plus impérieux de reprendre l'initiative. Partout, les pouvoirs établis tolèrent la tiers-mondisation progressive de la société : la déferlante de l'immigration ne rencontre aucune résistance, la transmission de l'héritage culturel n'est plus assurée et la famille se délite, entraînant une chute alarmante de la natalité. Alors que les citoyens de ces pays montrent leur préférence pour le retour des immigrés dans leur terre d'origine, les gouvernements mettent en place une politique d'intégration d'efficacité douteuse qui joue le rôle de pompe aspirante en matière d'immigration.

Partout, alors que les électeurs réclament une politique fondée sur le respect de la loi et de l'ordre et souhaitent le rétablissement de la peine de mort pour les crimes les plus graves, le laxisme moral et pénal délibérément entretenu par les gouvernants favorise l'explosion de la délinquance et de la criminalité.

Partout, le socialisme impose aux citoyens l'égalitarisme et pénalise la recherche de l'excellence tant dans le domaine de l'enseignement que sur le plan fiscal.

Le cœur de la chrétienté

Face à ce chaos cosmopolite institué par des classes politiques décadentes, il appartient à la France de restaurer l'idée nationale dans les esprits. En raison de son identité, de sa situation géographique — elle dispose d'un littoral aussi bien avec la mer du Nord qu'avec la Méditerranée — et de sa composition ethnique qui mêle les Celtes, présents aussi dans les îles Britanniques, les Francs d'origine germanique, que l'on trouve également en Rhénanie allemande, et les descendants des latins, qui peuplent l'Europe du Sud, en raison enfin de sa langue[3], la France exerce une fonction médiatrice entre l'Europe du Nord et celle du Sud.

Ce rôle de médiatrice naturelle de l'Europe, qu'elle-même joue entre le Nord et le Sud, la France le partage avec l'Allemagne qui répond à la même vocation entre l'Est et l'Ouest. D'ailleurs, au plan culturel et spirituel, les deux pays, qui constituent en quelque sorte l'axe moteur de l'Europe, ont représenté, dès le baptême de Clovis, premier roi germanique à devenir catholique, le cœur de la chrétienté.

C'est avec la montée de l'islam, comme l'a montré l'historien Henri Pirenne[4], que le

bassin méditerranéen s'est trouvé culturellement scindé en deux blocs de civilisation profondément différents et hostiles l'un à l'autre.

Au sud de la Méditerranée, en effet, l'islam a balayé le christianisme et la civilisation gréco-romaine. La vue simultanée des ruines hellénistiques et romaines d'Éphèse et du village turc le plus proche montre à quelle entreprise d'anéantissement se livrèrent les armées du Prophète sur l'une des civilisations les plus brillantes de notre histoire. Au nord, en revanche, les barbares vainqueurs de Rome ont repris son héritage qu'ils admiraient et qui, pour une bonne part, était l'œuvre des anciens Grecs : à la cour du roi goth Théodoric, à Ravenne, les lettrés, en grand nombre, comme Boèce ou Cassiodore, s'exprimaient en latin ou en grec. De son côté, le pape, à Rome, a facilité la transmission du legs romain, car, menacé lui-même au sud, il lui fallait s'allier à un peuple puissant au nord et ce peuple fut celui des Francs.

De nos jours encore, en particulier depuis que le communisme a ruiné l'Europe de l'Est, le noyau civilisateur, le cœur de la puissance économique et scientifique se situe dans une zone comprenant la France, l'Allemagne, le Bénélux et le nord de l'Italie. A cette matrice il faut ajouter l'Angleterre, qui certes n'a pas fait partie de l'empire de Charlemagne, mais qui appartenait à la chrétienté et dont le prestige et l'influence culturelle étaient considérables à la cour d'Aix-la-Chapelle (songeons à Alcuin, moine d'York, devenu conseiller de Charlemagne et l'incitant à faire de la France la « *nouvelle Athènes, encore plus belle que l'ancienne, car chrétienne de surcroît* »[5]).

La politique de la France en Europe ne saurait donc échapper à ce déterminisme tant historique, géographique que culturel et religieux. Et, pour cette raison, notre pays se doit de défendre notre civilisation, dans son identité gréco-hellène, partout où elle est en danger.

En outre, une fois investie de ce rôle, la France refusera la vision d'une Europe réduite à un concept purement économique ne tenant aucun compte des réalités plus vastes de civilisation.

Ainsi, elle devra s'opposer à l'entrée dans la Communauté de la Turquie, laquelle appartient indiscutablement à la sphère de civilisation profondément marquée par l'islam et ne peut donc être tenue pour européenne : aujourd'hui comme au Ve siècle avant notre ère, c'est toujours la frontière entre la Grèce et la Turquie qui, malgré certaines vicissitudes[6], sépare l'Europe de l'Orient.

Concevoir la politique de la France en Europe sous des présupposés purement matérialistes serait une profonde erreur car, comme l'a montré, dans un autre contexte, la reconstitution de l'État d'Israël pour le peuple juif, ce sont en réalité l'histoire et l'identité de civilisation qui fournissent les données primordiales.

La fraternité européenne

Cependant, si la France veut conduire la réorganisation européenne, elle doit remplir une autre condition, c'est-à-dire jouer un rôle à la mesure de sa puissance et préserver son indépendance.

Première puissance nucléaire européenne (Russie mise à part), deuxième pôle économique (après l'Allemagne), notre pays continue de jouer un rôle qui est loin d'être négligeable. Il ne peut donc avoir comme concurrents en Europe que l'Allemagne et la Grande-Bretagne et, à un moindre degré, l'Italie et l'Espagne.

D'autre part, deux événements majeurs, la réconciliation franco-allemande, scellée par le traité signé en 1963 par De Gaulle et Adenauer, et la chute du rideau de fer, ont consacré l'émancipation de notre diplomatie par rapport aux États-Unis. Aussi est-il essentiel pour la France de ne pas tomber, ou retomber, sous la tutelle américaine, et donc d'éviter à tout prix un éventuel conflit avec l'Europe centrale car nous nous trouverions aussitôt réduits à l'état de protégés du "grand frère" américain.

Aujourd'hui, cependant, la France doit faire face à de nouveaux défis, concernant des domaines aussi variés que la défense, la télévision haute définition ou l'avenir de notre agriculture, défis qui, à n'en pas douter, vont nous amener à une confrontation, peut-être amicale, mais en tout cas inévitable avec la superpuissance américaine qu'anime une idée plus "impériale" que "nationale".

Aussi, alors que l'Amérique du Nord occupe une position déterminante sur l'échiquier mondial, le réalisme commande à la France de ne plus ressasser des conflits d'un autre âge avec ses voisins européens et de faire jouer à plein la fraternité européenne, seule en mesure de contrer la volonté hégémonique américaine.

Pour une Europe des patries

Conjuguée à l'inquiétante montée démographique que connaissent les pays islamiques du Sud et à la situation incertaine voire chaotique dans laquelle sont plongés les pays de l'Est libérés du communisme, la nouvelle configuration du monde doit conduire la France à pratiquer une politique d'amitié avec tous les États d'Europe sans exclusive.

Mais une telle orientation suppose, pour réussir, que nous renoncions à l'illusion de l'intégration fédérale communautaire, pâle copie des États-Unis d'Amérique, et que nous nous engagions clairement sur la voie de l'Europe des patries.

En 1945, devant le spectacle d'une Europe divisée, ruinée et menacée, les fondateurs de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (traité de Paris signé en 1951) et de la Communauté économique européenne (CEE fondée par le traité de Rome en 1957) voulurent, par l'intégration économique, assurer une nouvelle prospérité et empêcher le retour de la guerre en Europe.

Cependant, la paix que celle-ci connut dans les années qui suivirent ne fut pas le produit de l'action de la Communauté européenne, laquelle n'est dotée d'aucune compétence en matière de défense, mais résulta bien plutôt de l'équilibre par la terreur nucléaire qui s'institua entre l'Otan et le Pacte de Varsovie, entre Washington et Moscou.

Quant à la prospérité, elle fut le fruit de bien d'autres facteurs que ceux liés à l'intégration communautaire. La preuve en est que le Portugal, l'Irlande ou la Grèce, pourtant membres de la CEE, sont restés pauvres, alors que la Suisse, l'Autriche ou certains États scandinaves, qui se sont jusqu'à présent tenus à l'écart des projets fédéralistes de Bruxelles, comptent parmi les pays les plus riches de la planète.



« L'unité nous est fréquemment imposée comme une valeur absolue : elle évoque l'unisson, la concorde, la paix, le bon ordre des choses. C'est la parabole du Bon Berger, l'Una Sancta. Est-ce à dire que l'unité soit préférable à la pluralité ? » **A la question qu'il se pose, Carl Schmitt répond par la négative. L'unité politique construite sur l'intégration de ses parties, en l'occurrence les différentes nations européennes, dans un grand ensemble supranational et fédéral, objectif avoué du traité de Maastricht, ne peut que déboucher sur une forme de totalitarisme. Le rôle de la France doit être d'opposer à cette vision centralisatrice et destructrice des identités nationales l'Europe des patries respectueuse des particularités de chacun. Sur la photo : les signataires du traité de Maastricht.**

Par contre, l'intégration supranationale de plus en plus centralisée projetée par le traité de Maastricht — nul en droit puisque jusqu'à ce jour le peuple danois a refusé de le ratifier — accroît les risques de tension entre une Europe relativement prospère et égoïste et les États d'Europe de l'Est en proie à la misère et victimes potentielles de l'esprit de revanche qui anime certains héritiers du bolchevisme. Il est en effet à craindre que la récente victoire des communistes en Lituanie aux élections législatives ne reste pas un phénomène isolé.

Quant au projet d'intégration monétaire et économique contenu dans le traité de Maastricht, il apparaît comme une véritable folie économique, ainsi que l'ont démontré de nombreux et éminents experts, en particulier le Prix Nobel français d'économie Maurice Allais. A cet égard, la situation actuelle de l'Allemagne réunifiée préfigure assez bien ce que pourrait être celle d'une Europe revue et corrigée par Maastricht : la réalisation brutale de l'unification monétaire entre un pays développé, l'ex-RFA, et un pays sous-développé, l'ex-RDA, a provoqué à l'est la faillite de nombreuses entreprises et une hausse dramatique du chômage. On observe également que, pour éviter l'explosion sociale, le gouvernement de Bonn doit constamment transférer des milliards à l'est, ce qui ne manquera pas d'entraîner une augmentation des impôts et d'affaiblir la monnaie allemande. A la lumière de cet exemple, il est manifeste que, si l'on mettait en pratique l'union monétaire prévue par le traité de Maastricht, on assisterait à un phénomène semblable : l'Espagne, le Portugal, l'Irlande, la Grèce et l'Italie du Sud devraient supporter des millions de chômeurs supplémentaires. Encore que financer la "mise à niveau" d'une ex-Allemagne de l'Est ne puisse se comparer à l'effort qu'il faudrait accomplir pour les quelque cinquante millions d'Européens concernés.

Ainsi, à la cassure Est-Ouest, l'union monétaire prévue par Maastricht viendrait ajouter une fracture Nord-Sud.

Il est temps de revenir au réel et de prendre conscience que l'intégration supranationale est une utopie contraire au génie des peuples d'Europe. Les anciens Grecs, et les Romains dès l'origine, ne vivaient-ils pas déjà dans le cadre de leur cité, cité qui n'était pas une ville mais plutôt une petite nation à la fois urbaine et rurale ? Et les victoires remportées sur les Perses chantées par Thucydide[7] ne montrent-elles pas que des nations homogènes et animées d'un esprit patriotique pouvaient vaincre un empire multiculturel ? Rien n'a changé aujourd'hui : en matière de défense, par exemple, une alliance des nations d'Europe, qui, bien que liées par un pacte, conserveraient leur personnalité nationale comme ce fut le cas des Alliés des deux guerres mondiales, pourrait assurer la sécurité commune du continent sans qu'il soit nécessaire de créer un super-État coupé des peuples.

Car il est vrai que, de l'aveu même de ses dirigeants qui reconnaissent l'existence d'un « *déficit démocratique* » (sic) dans ses institutions, la Communauté européenne actuelle est fort peu démocratique. Parmi les réformes qu'il faudrait apporter à celle-ci, l'une d'elles consisterait à remplacer le "dialogue" entre le Conseil des ministres, dont le président change tous les six mois, et une Commission, qui, sous l'effet insidieux de l'idéologie social-démocrate prépondérante à Bruxelles, se métamorphose de plus en plus en un mécanisme de décision bureaucratique, par un simple secrétariat général hiérarchiquement soumis au Conseil des chefs d'État et de gouvernement.

Mais il faudrait surtout revoir les traités européens afin de donner naissance à une Confédération de l'Europe des patries beaucoup plus décentralisée, plus proche des peuples, respectant les nations, assurant la liberté économique dans un cadre réglementaire commun et protégeant nos intérêts contre toute concurrence déloyale par un filtrage aux frontières extérieures de l'Europe. La Commission, lors des négociations du Gatt, n'a-t-elle pas fait la démonstration alarmante de son incapacité à défendre nos intérêts, notamment agricoles, face au reste du monde ?

Enfin, la guerre qui sévit depuis de longs mois dans l'ex-Yougoslavie met en évidence l'impuissance de l'Europe à préserver la paix. Elle démontre aussi le caractère dangereux du "modèle" fédéral lorsqu'il est plaqué artificiellement sur des nations différentes. La Tchécoslovaquie a connu le même échec. A l'Ouest aussi, les États multinationaux comme la Belgique, malgré son statut unitaire, ou le Canada, en dépit de son statut fédéral, sont menacés d'éclatement. Quant aux États-Unis, leur fédéralisme n'a pu l'emporter qu'au prix des millions de morts de la guerre de Sécession.

Le respect des nations

Respectons l'histoire ! Respectons les nations, respectons la France, pays plus que millénaire ! Par nature, l'Europe est, ne l'oublions pas, une famille de nations libres. Et si nous voulons un modèle de liberté, cherchons-le plutôt dans les cités de l'antiquité que dans l'empire orientalisant d'Alexandre, modèle qu'imitèrent ensuite des empereurs romains non moins orientalisés et divinisés. Ce dont en réalité la France et les nations européennes ont besoin, c'est d'hommes d'État responsables devant leur peuple, respectueux de ses libertés, partageant avec lui les mêmes valeurs de civilisation et prêts à défendre celles-ci lorsqu'elles sont menacées.

Il revient à la France d'indiquer la voie du renouveau. Mais, pour jouer ce rôle de guide et d'éclaireur, il lui faut d'abord accomplir sa propre renaissance intérieure. C'est à cette tâche impérieuse qu'il convient désormais de s'employer. ■

1. *Les Penseurs grecs avant Socrate*, GF Flammarion, 1964. — 2. Raoul Girardet, *le Nationalisme français* (voir le programme électoral de Maurice Barrès). — 3. Notre langue elle-même occupe une position intermédiaire : elle est la moins latine des langues romanes, avec un vocabulaire germanique à vingt p. cent et une transformation des sons due à la langue des Francs (*rosa* devient rose) et au substrat celtique (sons nasaux en "on", "an", "un", inexistants en latin). — 4. Henri Pirenne, *Charlemagne et Mahomet*. — 5. Cité par Jacques Chevalier dans son *Histoire de la pensée*. — 6. Primitivement, et jusqu'entre les deux Guerres mondiales, la côte ouest de la Turquie, l'ancienne Ionie, était peuplée de Grecs. — 7. Thucydide, *la Guerre du Péloponèse*.

La politique étrangère a souvent été comparée à un jeu d'échecs : tous les coups doivent y être sérieusement pesés, calculés à l'avance jusque dans leurs conséquences les plus ultimes. C'est dire si la sagesse y est de mise et les actions gratuites ou démesurées bannies. Telles étaient les règles auxquelles se conformaient autrefois les grandes monarchies. Cependant, comme le remarque Cioran, « *une société n'évolue et ne s'affirme que si l'on lui suggère ou lui inculque des idéaux hors de proportion avec ce qu'elle est* ». C'est bien le rôle que jouèrent les croisades, les grandes découvertes, la colonisation. Aujourd'hui, il appartient à la France d'insuffler aux Européens un nouvel idéal, celui d'un retour à leurs racines communes indo-européennes et chrétiennes, autrement dit la fierté de leurs origines mais aussi la croyance en leur destin et en leur mission, celle de la défense des peuples et de la démocratie menacés par l'idéologie mondialiste. Ci-contre : Louis XIV recevant au Louvre les ambassadeurs des treize Cantons suisses en 1663 (Van der Meulen).

Une vision pour la France

par Bruno Mégret

Tirer la France de sa léthargie, la faire ressurgir dans le monde comme puissance à part entière, ce n'est pas se payer de mots quand on sait, comme disait Richelieu, que « la politique n'est pas l'art du possible [mais] l'art de rendre possible ce qui est nécessaire ». Rendre à la France et à l'Europe leur indépendance vis à vis de leur tuteur, l'Amérique, par la dissolution de l'Otan et son remplacement par une alliance militaire européenne ; mener une grande offensive diplomatique sur le principe de réciprocité avec les pays du Sud, Afrique, Asie et Moyen-Orient ; établir des liens privilégiés avec les pays francophones, le Québec, la Wallonie et les anciennes possessions françaises ; enfin, se faire l'ambassadeur auprès des États d'une autre idée du monde fondée sur le respect des peuples et des nations aujourd'hui menacés par l'instauration du nouvel ordre mondial ; faire de la France la patrie des patries : ce sont là les ambitions que doit nourrir notre pays.

Le monde d'aujourd'hui devient de plus en plus complexe, voire de plus en plus chaotique. L'effondrement de l'empire soviétique, la crise du tiers monde, le réveil des nationalités, les mouvements planétaires de populations, les mutations idéologiques, l'imbrication croissante des systèmes économiques et financiers, la dimension internationale de certains problèmes écologiques, tout cela, pêle-mêle, a donné naissance à un univers incertain, troublé, qu'aucune norme ne semble plus désormais ordonner.

Dans ce contexte imprévisible et inextricable, comment définir la politique étrangère de la France ? Les politiciens qui gouvernent notre pays ont répondu à la question : ils se contentent de subir les événements et d'y réagir le plus souvent par une agitation verbale ou par une gesticulation diplomatique ou médiatique. Mais une telle attitude relève du seul domaine des apparences et ne peut en aucune façon tenir lieu de politique. Ceux qui ont encore une haute idée de la France et de son destin et qui, surtout, connaissent les dangers mortels que recèle l'attentisme, savent que la France doit se doter à nouveau d'une grande et véritable politique étrangère.

Privilégier l'intérêt national

« *La grande politique n'est que le bon sens appliqué aux grandes choses* » disait Napoléon. Rien n'est plus vrai dans le domaine des relations internationales.

Aussi la politique étrangère de la France doit-elle être déterminée par un principe simple et incontestable, celui de l'intérêt national. C'est ce principe qui, dans le monde complexe où nous vivons, doit nous indiquer la route à suivre : ce qu'il convient de faire, c'est ce qui est bon pour la France ; ce qu'il faut éviter, c'est ce qui lui est néfaste ou ne lui apporte rien.

Un tel principe peut paraître simpliste. En réalité, c'est précisément cette simplicité qui fait sa force et son efficacité. Certains peuvent le trouver égoïste et l'on imagine déjà les beaux esprits s'indignant d'une telle détermination : l'intérêt national, c'est la manifestation la plus achevée du repli sur soi, de la frilosité, c'est l'autarcie rétrograde, etc.

Il n'en est évidemment rien, car l'intérêt national pour la France d'aujourd'hui ne peut se concevoir dans un esprit étroit et dans une perspective étriquée. Il n'est pas question de limiter son champ d'application à notre seul territoire, à l'abri de nos frontières dressées comme des murailles infranchissables. Il n'en a d'ailleurs jamais été ainsi : la France, grande nation, a toujours estimé nécessaire de se projeter au-delà de ses frontières dans le monde entier.

En outre, une vision aussi étriquée de

l'intérêt national ne serait pas adaptée à la situation actuelle du monde. En effet, l'objectif d'indépendance nationale, par exemple, ne peut plus être atteint par un repli autarcique à l'intérieur de nos frontières, mais doit être poursuivi par une politique de puissance dans le monde. Or l'indépendance constitue, au regard de l'intérêt national, le premier objectif à rechercher sur la scène internationale.

Un axe majeur : l'indépendance nationale

Indépendance de la France et indépendance collective de l'Europe : tels doivent être les principaux impératifs de notre politique étrangère. Cette notion, trop souvent oubliée de nos jours, est capitale, car l'indépendance est aux nations ce que la liberté est aux personnes. Elle représente donc pour un peuple, dans le monde, le bien le plus précieux : c'est elle qui lui assure son autonomie, son libre arbitre et lui permet de décider lui-même de son destin.

Mais, là encore, nombreux sont ceux pour qui l'indépendance est aujourd'hui une notion dépassée. Ne vivons-nous pas dans un monde interdépendant ? Chacun dépend des autres et vice versa. Et comment pourrait-il en être autrement, compte tenu de l'imbrication croissante des économies et de la complexité grandissante des problèmes ? De nos jours, aucune nation développée, même la plus puissante, ne peut vivre repliée sur elle-même dans les limites de son territoire. Certes, tout cela est exact, mais les nations renoncent-elles pour autant à leur indépendance ? Évidemment non ! En effet, s'il est vrai que l'indépendance par l'autarcie n'est plus possible, on peut cependant la conquérir par la puissance. C'est en tout cas la voie qu'ont choisie les grands pays actuels, comme les États-Unis. Ainsi, les liens d'interdépendance qui existent entre la France et l'Amérique par exemple ne sont pas neutres : il s'agit en réalité de liens de dépendance de notre pays à l'égard de cette dernière. Plus puissante que nous, celle-ci peut par conséquent faire jouer les rapports de force en sa faveur.



« Selon les stratèges américains du "nouvel ordre mondial", écrit *l'Express* du 25/03/1993, croquis à l'appui, *le monde ressemble à un homard visible sur la projection cartographique Dymaxion. Ses parties vitales au centre (États-Unis, Canada) sont protégées par une forte carapace. L'Amérique du Sud est la queue, réserve économique. Deux pinces — les alliances militaires, les bases et les unités de la VIe et de la VIIe flotte — entourent au nord et au sud les zones de conflits ou de concurrences potentielles (Proche-Orient, Japon, Chine, Inde, Asie centrale). Des antennes surveillent au centre l'allié européen et le continent russe. L'Afrique en revanche reste à l'écart* » (sic). Que l'Amérique se prenne pour un homard n'est pas du meilleur goût, mais c'est son droit. Cependant, qu'elle veuille s'emparer de tous les continents, comme l'atteste le slogan de Bill Clinton *"America first"*, n'est pas admissible. Sortir le monde de l'état d'hypnose dans lequel il se trouve vis à vis des États-Unis ; oser dire non à l'Amérique, c'est là l'un des objectifs que doit poursuivre la politique de la France dans le monde (dessin d'après *l'Express* du 25/03/1993).

L'objectif d'indépendance passe donc par une politique de puissance qui exige que la France, loin de se replier sur elle-même, cherche au contraire à conquérir dans le monde des positions de force dont elle puisse se prévaloir dans la défense de son autonomie et de ses intérêts. Notons cependant que l'impératif d'indépendance est aujourd'hui plus facile à atteindre qu'à l'époque des deux grands blocs. Du temps de la guerre froide américano-soviétique, la France seule pouvait difficilement peser dans un monde dominé par les deux superpuissances et partagé en deux zones d'hégémonie antagonistes. Aujourd'hui, avec la dislocation de l'URSS, tout a changé. Le réveil des nationalités, la remise en cause du statu quo, l'éparpillement des conflits nous placent dans un monde où le jeu n'est plus figé. A cet égard, la France doit, pour assurer son indépendance, veiller à se dégager de la seule puissance qui la surpasse nettement et qui, grâce aux liens d'hier, l'éclipse dans de nombreux domaines, c'est-à-dire les États-Unis d'Amérique.

Déjà, l'influence culturelle que ces derniers exercent, volontairement ou spontanément, à travers les modes, le cinéma, la musique et la langue, est pesante et pénalisante pour notre identité. Mais, bien au-delà de ces phénomènes, les Américains font prévaloir sans complexes leur suprématie dans le domaine économique et politique. A travers le Gatt, ils cherchent évidemment à imposer leurs intérêts commerciaux aux Européens et obtiennent gain de cause face à une Communauté européenne soumise et docile. De même, sur le plan diplomatique, ils affirment leur prédominance : par le truchement du nouvel ordre mondial, ils s'emploient à manipuler les Nations unies et à légitimer des opérations de police internationale à leur bénéfice et à celui de leurs alliés, comme on a pu le constater lors de la guerre du Golfe. Curieusement, la France socialiste entre dans ce jeu et tient le rôle servile du fidèle toutou qui vient systématiquement imiter, à une échelle réduite et sans que ses intérêts s'en trouvent favorisés, ce que les Américains font en grand à leur seul profit.

Émanciper l'Europe de la tutelle américaine

Aussi est-il temps de découpler la France et l'Europe des États-Unis. A cette fin, il convient aujourd'hui de se prononcer pour la dissolution de l'Otan. Conçue à l'origine

pour faire contrepoids à la puissance militaire soviétique, cette organisation était déjà à l'époque le signe de notre abaissement et de notre dépendance puisque 350 millions d'Européens demandaient à 250 millions d'Américains de les protéger contre 220 millions de Soviétiques. Actuellement, juste bonne à pérenniser la tutelle américaine sur l'Europe, l'Otan ne se justifie plus.

Certes, l'Armée rouge n'a pas disparu et des incertitudes continuent de planer sur notre sécurité, mais les menaces d'aujourd'hui ne peuvent plus se comparer à celles que nous avons connues durant la guerre froide.

Si donc nous devons rester vigilants face à l'Est, il nous faut organiser cette défense dans le cadre européen et non plus dans le contexte atlantique : l'Otan doit céder la place à une alliance militaire européenne.

La reconquête de notre indépendance, en particulier à l'égard de l'Amérique, devrait constituer l'axe majeur de notre politique étrangère.

Soutenir la cause des nations

Dans cette stratégie de recentrage de l'Atlantique vers l'Europe, la France devrait jouer un rôle pilote consistant à pousser nos partenaires européens à se dégager de la tutelle américaine, à faire prévaloir nos intérêts communs face à ceux des États-Unis et à substituer la fraternité européenne à la solidarité atlantique.

En second lieu, la France devrait se faire le champion de la cause des nations. Aujourd'hui, en effet, le réveil des nationalités est combattu, sous le couvert du nouvel ordre mondial, par une vision mondialiste des rapports internationaux qui utilise l'argument des guerres inter-ethniques en Europe et ailleurs pour tenter de limiter l'indépendance et la souveraineté des nations. Naturellement, dans la pratique, ce sont les nations faibles qui subissent l'ingérence des nations puissantes et ces dernières qui définissent l'ordre mondial à imposer aux premières.

La France devrait donc engager des actions diplomatiques visant à développer, à l'échelle de la planète, la contestation de ce prétendu ordre mondial. Elle devrait s'opposer à ce que certains imposent, par le biais de l'Onu, leur propre vision de l'organisation du monde. La France doit œuvrer au plan diplomatique pour que le fait national soit reconnu partout où cela est possible, comme procède le fondateur de l'ordre international. Dans cet esprit, il lui appartient de prendre systématiquement parti en faveur des nations et de leur souveraineté.

Là où le mélange des populations et le flou des frontières suscitent des conflits, voire des haines sanglantes, comme sur le territoire de l'ex-Yougoslavie, notre pays devra agir pour la paix en faisant prévaloir les critères de l'ordre national. Car, ce qui provoque les guerres, ce n'est pas le nationalisme, mais le sentiment national contrarié. En Europe ou ailleurs, il y a en effet, à l'origine des guerres liées au réveil des nationalités, une cause unique : le mélange de peuples différents sur un même territoire. Or, qu'est-ce qu'une nation sinon un peuple installé sur un territoire qui lui appartient ? Il convient donc, pour faire cesser ces conflits, d'établir chaque peuple sur un sol qui soit le sien. A cet égard, la France devrait promouvoir, pour l'Europe, la création d'un système de sécurité collective visant à régler les conflits inter-ethniques sur la base d'une charte garantissant le principe national d'un peuple sur un territoire, prévoyant l'autodétermination des peuples, les modifications de frontières par référendum et la protection des minorités.



C'est en août 1967 que Charles De Gaulle lança sa fameuse formule "Vive le Québec libre !" à l'occasion de son voyage officiel au Canada. Devant la suprématie étouffante du monde anglo-saxon, il s'agissait pour le Général autant de rappeler que la France était liée naturellement au Québec par une culture et un passé communs que de venir narguer les États-Unis sur un continent qu'ils considèrent comme une chasse gardée. Aujourd'hui, la France se doit de développer davantage encore ses liens avec les pays francophones car, en politique étrangère, la culture constitue un vecteur capital au même titre que la politique ou l'économie. Sur la photo : Jacques Parizeau, président du parti québécois.

Lutter contre le libre-échangisme sans frein

Sur le plan des relations économiques internationales, la France doit également se faire le chantre de la contestation du libre-échangisme débridé, version économique du mondialisme politique.

Cette conception selon laquelle le développement du commerce mondial serait en lui-même source de croissance et de prospérité conduit à abattre les frontières économiques et à supprimer tous les obstacles aux échanges. Mais, nous, Français et Européens, nous savons bien qu'une telle politique suscite une concurrence sauvage qui finit par entraîner la destruction progressive de pans entiers de notre industrie, créant ainsi un chômage permanent. Déjà le textile, la construction navale et la sidérurgie ont été "délocalisés" au-delà de nos frontières ; demain, si rien ne change, ce sera le tour de l'informatique, de l'automobile, de l'agriculture et de bien d'autres secteurs. Car il y aura toujours dans le monde des pays qui ignorent les lois sociales et les congés payés, où le temps de travail est plus long et moins bien rémunéré que chez nous et où le coût des produits est donc inférieur au nôtre, quelles que soient par ailleurs la compétence et les qualités de nos chefs d'entreprise et de nos ouvriers.

La France dénoncera donc cette doctrine absurde qui conduit à ouvrir toutes grandes nos frontières, tandis que les États-Unis et le Japon continuent de protéger leur marché intérieur.

Elle militera pour que soient revus les

principes des relations économiques internationales. En lieu et place du principe de l'abolition des frontières, la France plaidera la légitimité des écluses douanières, lesquelles constituent le seul moyen de rétablir une concurrence loyale entre pays de niveaux de vie et de culture différents. Elle agira pour que cette conception nouvelle soit adoptée unilatéralement par la Communauté européenne aux frontières du grand marché unique.

Ainsi pourront être préservés les intérêts des nations face au mondialisme économique et à ses effets destructeurs et niveleurs.

Coopérer avec le Sud

En troisième lieu, la France doit mener une grande politique de coopération avec les pays du Sud.

Il est vrai que ces derniers, surtout ceux situés au sud de la Méditerranée, ceux d'Afrique noire et du Moyen-Orient, constituent d'indiscutables menaces pour la France et pour l'Europe. Ils le sont déjà par les agressions qu'ils pratiquent, volontairement ou non, par le biais du terrorisme ou de l'immigration. Il existe donc, de part et d'autre de la Méditerranée, le risque d'un affrontement entre deux mondes antagonistes. Le dynamisme démographique et la pauvreté des pays du Sud, conjugués avec la vitalité d'un islam conquérant, font peser sur l'Europe riche et vieillissante une très grave menace qui pourrait prendre demain la forme d'une agression militaire.

Il est donc essentiel, dans le cadre de la politique de défense, de s'entourer des précautions nécessaires, c'est-à-dire de doter notre pays et ceux de l'Europe du Sud des moyens militaires adaptés à ce type de danger.

Cette légitime vigilance n'implique cependant pas que nous nous crispions dans une attitude défensive et hostile. Bien au contraire, la France doit intensifier sa politique de présence au sud et d'aide aux pays du tiers monde. Elle dispose à cet égard de plusieurs atouts. En prenant la défense des nations, notre pays peut en effet intensifier ses relations d'amitié avec les pays du Sud. Bien entendu, une telle orientation doit s'exprimer au travers d'une politique de coopération rénovée.

Tout d'abord, celle-ci ne devra plus se fonder sur une prétendue culpabilité de la France qui serait liée au colonialisme, mais sur le principe de réciprocité. Ce qui signifie que notre politique d'aide ne devra plus s'exercer sans discernement au bénéfice de toutes nos anciennes colonies, qu'elles soient amies ou hostiles. La France n'a pas à favoriser les pays qui sont ses adversaires sur la scène internationale mais doit bien plutôt aider ceux qui s'affichent comme ses amis et leur demander en retour leur appui pour régler ses propres problèmes, et notamment celui que pose l'immigration.

C'est ainsi que l'aide aux pays du tiers monde, tout particulièrement à ceux d'Afrique, doit être couplée avec la politique de retour des immigrés dans leur pays d'origine. L'aide apportée à ces pays pourra ainsi être proportionnée à la facilité avec laquelle leurs émigrés quitteront la France pour rentrer chez eux.

Dans cette perspective, notre pays pourra financer et piloter de vastes programmes de développement visant à implanter et à valoriser la main-d'œuvre immigrée formée en France et de retour chez elle. Notre pays n'hésitera pas à intensifier sa présence, notamment en Afrique noire, pour assurer le fonctionnement des services essentiels au bénéfice de la population et pour éviter qu'une situation à la somalienne ne se développe dans d'autres pays.

Tisser un réseau d'alliances

Enfin, la France devra assigner à sa politique étrangère un quatrième objectif, celui de constituer à travers le monde un réseau d'alliances propres à assurer la défense de ses intérêts, à renforcer sa puissance et à étendre son rayonnement.

Ce réseau est à établir sur plusieurs plans.

Nos possessions d'outre-mer — si leurs habitants souhaitent rester dans l'orbite française — seront à valoriser dans ce sens. Ces territoires nous permettent en effet d'être présents aux Amériques, dans l'océan Indien et dans le Pacifique. Avec eux, nous disposons d'un domaine maritime considérable et ils nous assurent des points d'appui stratégiques précieux. Les populations locales devront être fixées sur place, dans le cadre d'un développement économique plus dynamique.

Par ailleurs, la France doit se préoccuper de tisser des liens étroits avec les populations européennes francophones, nos voisins ou ceux d'outre-Atlantique. Le Québec, notamment, doit être l'objet de toute notre sollicitude : pourquoi ne pas proposer la création de liens institutionnels entre lui et la France ? Et pourquoi ne pas établir des relations analogues avec les Wallons ? Ou, mieux encore, s'agissant de la Belgique, pourquoi la France ne ferait-elle pas savoir qu'en cas d'indépendance de la Flandre, elle serait prête à accueillir la Wallonie au sein de la nation française ?

Ce réseau d'alliances devra également englober, hors d'Europe, l'ensemble des pays, notamment d'Afrique et du Maghreb, avec lesquels la France aura consolidé ses liens de coopération. Ajoutons à cela les solidarités spirituelles, tout particulièrement avec les chrétiens du Liban que notre pays devra soutenir pour leur permettre de recouvrer leur liberté et leur autonomie.

Ainsi, en assurant son indépendance, en se faisant le champion de la cause des nations, en développant une grande politique de coopération et en tissant un réseau d'alliances à travers le monde, la France assurera son avenir, développera sa puissance et renforcera son rayonnement. Elle se mettra ainsi dans la meilleure position pour défendre ses intérêts. Mais ce faisant, elle œuvrera à la paix du monde et à l'épanouissement des peuples et des hommes.

La cause nationale française est inséparable de la cause des nations du monde car l'avènement d'un ordre national sur la planète ne peut que servir nos intérêts. A ce titre, la nation est pour nous une valeur universelle. ■



Aujourd'hui, l'action humanitaire remplace peu à peu la politique étrangère et ne constitue pas autre chose qu'une gesticulation à usage interne destinée à frapper l'opinion publique. En réalité, il s'agit d'une manifestation d'impuissance, qui s'est traduite par l'effacement du ministre des Affaires étrangères au profit du bateleur d'estrade et illusionniste Bernard Kouchner (sur la photo), ministre de la Santé du dernier gouvernement socialiste, et par l'assimilation de l'armée à la Croix-Rouge. Il conviendra donc de restaurer la diplomatie et l'armée dans leur rôle comme moyens au service du politique et donc de la France.

Immigration et naturalisations

par Jean Mottin

Occulté par l'ensemble des médias, passé sous silence par la totalité de la classe politique, minimisé ou déformé lorsqu'obligation est faite de l'évoquer, le problème que pose l'immigration, après avoir déchaîné les passions de part et d'autre, est retombé aujourd'hui sous une véritable chape de plomb. Sous l'empire de la loi socialo-communiste Rocard-Gayssot, sous l'impulsion du puissant lobby antiraciste, une police des esprits impose partout sa marque. Sujet tabou par excellence, avec quelques autres, l'immigration est passée à la trappe. Il est interdit d'en parler. Pour le plus grand bonheur des politiciens qui, en adeptes de la méthode Coué, s'imaginent s'être ainsi débarrassés de la question en n'en parlant plus. Le drame que constitue l'immigration est cependant bien présent dans notre pays. Les chiffres à eux seuls suffisent à montrer toute l'ampleur de la colonisation à laquelle la France est soumise : une colonisation qui menace à la fois son identité culturelle et son unité politique. Jean Mottin, conseiller d'État honoraire, auteur d'un ouvrage sur le sujet, répond ici à nos questions.

▸ *Vous venez de publier un ouvrage intitulé* Immigration et naturalisations. Où va-t-on ? Les chiffres réels [1]. *Pourquoi cet ouvrage ?*

■ Je pense que le titre précise bien ce que le livre va dire. L'étude que je fais depuis plus de dix ans de l'ensemble des statistiques de l'immigration, en France, me permet d'affirmer que les chiffres diffusés par les pouvoirs publics et établis par les organes spécialisés sont bien souvent sans commune mesure avec les réalités.

Certaines différences, faciles à établir en reprenant les statistiques de base tenues par d'autres administrations, font apparaître des sous-évaluations d'une importance telle qu'elles ne peuvent s'expliquer que par l'application d'un plan d'ensemble, cohérent, délibéré, destiné à tromper les Français sur l'importance réelle d'un phénomène qui ne peut manquer de se révéler un jour dans



Dans ses débuts, l'immigration attire des travailleurs d'origine extra-européenne à la recherche d'un emploi. Au milieu des années soixante, elle change de nature pour devenir une immigration de peuplement. Grâce au regroupement familial instauré par le décret du 29 avril 1976 pris par le gouvernement Chirac, la France voit affluer, avec la bénédiction des pouvoirs publics, femmes et enfants. On ne soulignera jamais assez la gravité et les conséquences d'une telle mesure. Ici : une famille maghrébine installée en France.



Depuis les origines de son développement, l'immigration de nature extra-européenne, africaine et asiatique, sous la pression des partisans de l'instauration en France d'une société pluriculturelle et multiraciale, fait l'objet d'une désinformation systématique. Premier objectif de cette entreprise : minimiser l'importance des phénomènes migratoires en manipulant les chiffres et en faisant disparaître certaines catégories, tels les 2 500 000 immigrés naturalisés devenus français entre 1965 et 1990. Ainsi, en une année, selon les chiffres des pouvoirs publics, est-il entré en France en 1991 autant d'immigrés qu'il en disparaissait par naturalisation (112 500). Un tour de passe-passe qui permet d'entretenir l'illusion d'une prétendue interruption de l'immigration depuis 1973 avec un nombre d'immigrés "stabilisé". Ici : un "rodéo" à Vincennes au cours duquel quinze voitures furent incendiées.

toute son ampleur. Et les faits seront tels que la France ne se reconnaîtra plus.

Mensonges et manipulations

▶ *Voulez-vous dire que nos compatriotes sont victimes d'une propagande officielle qui leur cache la vérité ?*

■ Je laisse aux lecteurs le soin d'apprécier et me bornerai, dans un premier temps, à rappeler les slogans diffusés par les autorités socialistes, jusqu'au plus haut échelon, dès avant leur prise de pouvoir. Ces slogans sont systématisés dans la brochure *Vivre ensemble. Les immigrés parmi nous* de 1983 du secrétaire d'État à l'Immigration. C'était alors les grands principes de la doctrine socialiste. Je rappelle les principaux d'entre eux[2] :

— « *Les immigrés, c'est nous qui les avons fait venir.* » Il s'agit des travailleurs immigrés. Les statistiques de base (ONI) établissent que, sur près de quatre millions de travailleurs introduits ou admis à l'emploi de 1962 (date du début des arrivées massives d'immigrés) à 1984, seuls 569 800 ont été recrutés par nos entreprises et sont venus avec un contrat de travail. Soit un sur sept. Les autres sont arrivés de leur seule initiative, et la plupart en clandestins.

— « *Les immigrés occupent des emplois que les Français n'acceptent pas.* » Cela fut vrai, dans une certaine mesure, de 1962 à environ 1970, parce que tous les Français avaient alors un emploi. Mais, depuis, Français et immigrés sont concurrents sur tous les postes disponibles. Ce dont s'est plainte l'Amicale des Algériens en mai 1984, lors de son assemblée générale, les Français acceptant, à l'encontre des Algériens, « *même les postes de travail les plus pénibles et les moins rémunérateurs* ».

— « *L'immigration ne crée pas de chômage.* » C'est oublier qu'il n'y avait pratiquement pas de chômage en France, encore en 1962, avant les arrivées massives d'immigrés. Et que le chômage est apparu dès 1967 (200 000 chômeurs) par suite de ces arrivées, excédant toutes nos possibilités d'emplois, pour atteindre un million en 1975 et croître sans cesse, essentiellement du fait de la multiplication des immigrés. Telle est la vérité.

— « *L'immigration enrichit le pays.* » Une étude solide, due à M. Pierre Milloz, établit qu'en 1989 l'immigration a valu à la France un excédent de charges de l'ordre de 210 milliards qu'une nouvelle étude nous conduit à porter à 269 milliards. Les charges correspondent à 22,5 p. cent du budget de l'État pour cette même année. La vraie question est de savoir combien de temps encore notre pays pourra supporter une telle charge que l'on cache délibérément aux électeurs.

Statistiques truquées

▶ *Les chiffres que vous rappelez équivalent à une condamnation de toute la politique suivie depuis 1981. Qu'en est-il, à proprement parler, des statistiques sur lesquelles se fonde cette politique ?*

■ Je grouperai mes observations sur cinq points fondamentaux et, d'abord, sur le chômage.

En 1981, avant son élection à la présidence de la République, M. Mitterrand a assuré qu'avec lui, jamais l'effectif des chômeurs n'atteindrait la barre fatidique des deux millions. Ils étaient 1,62 million le 30 juin 1981 (1,8 million avec les chômeurs du traitement social). Dès le 31 décembre, sans compter ces derniers, les deux millions étaient dépassés.

M. Bérégovoy, en juin 1992, s'est engagé à ce qu'avec lui, la barre des trois millions de chômeurs ne soit jamais atteinte dans l'année ; pour cela, il a "joué" sur les chômeurs du traitement social. S'autorisant à en augmenter le chiffre jusqu'à 920 000 de plus, pour y verser un nombre correspondant de chômeurs de longue durée, il a fait entrer dans cette catégorie un nombre égal de chômeurs comptés dans les statistiques.

De la sorte, le nombre des chômeurs officiels, qui étaient 2,938 millions en février, est descendu à 2,829 millions en juillet. Mais où en sont les chômeurs du traitement social qui étaient 1,654 million en décembre 1991, pour 2,918 millions de chômeurs officiels ? On ne le saura, comme chaque année pour l'année précédente, qu'en novembre prochain. Retenons qu'au 31 décembre 1991, le nombre des chômeurs n'était pas de 2,9 millions comme le présentent les statistiques, mais, avec le traitement social, de 4,57 millions. Soit une dissimulation de plus de 36 p. cent. Quant à la barre des trois millions de chômeurs, c'est depuis décembre 1985 qu'elle est franchie sans espoir de retour.

▶ *Abordons le deuxième point de votre démonstration. Que concerne-t-il ?*

■ A se référer aux recensements, les immigrés, qui étaient 3,68 millions en 1982, seraient d'un effectif du même ordre en 1990. Comment une telle évaluation est-elle possible, quand l'addition de toutes les voies ouvertes aux immigrés pour entrer en France (travailleurs, regroupement familial, naissances, déduction faite des décès, demandeurs d'asile, étudiants ne repartant pas, résidents de plein droit, clandestins évalués à un million, etc.) fait ressortir au moins 8,44 millions d'entrées de 1962 à 1990 ? Surtout lorsqu'on sait qu'aucune statistique n'existe sur les départs d'immigrés et que même l'aide à la réinsertion, qui a remplacé le "million Stoléru", n'a intéressé que 935 travailleurs en 1990 !

Sur de telles bases, et compte tenu du chiffre des naturalisations intervenues pendant cette période, le nombre des immigrés résidant régulièrement ne peut pas être inférieur à six millions, avec les réfugiés, en 1992.

Naturalisations : une réalité masquée

▶ *Vous venez de parler de naturalisations. Il semble que les effectifs en soient faciles à dresser. Qu'en pensez-vous ?*

■ Certes, si nous étions en présence d'opérations non politisées, ce serait facile. Mais n'oublions pas que tout naturalisé devient électeur dès dix-huit ans, comme un Français d'origine, et, surtout, que 75 p. cent d'entre eux, d'après les études faites, votent à gauche. Ce qui conduit le "pouvoir socialiste" à masquer l'importance des effectifs pour ne pas effrayer le corps électoral.

Reportons-nous aux recensements. D'après eux, les naturalisés étaient 1,39 million en 1975, devenus 1,42 million en 1982. Soit une augmentation de 34 000 entre ces deux dates.

Or, si nous nous référons aux documents officiels de base, à eux seuls les décrets de naturalisation ont concerné 241 238 personnes et, au total, avec les naturalisations par déclaration et par attribution, plus de 650 000 personnes.

La moyenne annuelle est présentée comme étant de 40 000 naturalisations alors qu'elle est actuellement de 140 000. Quant au nombre de naturalisés, depuis 1946, évalués par l'INSEE à 1,3 million en 1985, il s'élève en réalité à 3,65 millions en 1990, dont 2,5 millions de 1965 à 1990. Et ces derniers représentent, dès qu'ils ont dix-huit ans, les nouveaux électeurs, de date récente, visés par les sondages comme votant à gauche à 70 p. cent au moins. Comment s'étonner, avec de tels chiffres, du triomphe du "oui" qui, avec près de 600 000 voix, l'a emporté sur le "non" pour les accords de Maastricht ? Comme de la survie des socialistes et des communistes aux élections régionales !

▶ *Vos conclusions, sur ce point, font présager des lendemains électoraux inquiétants.*



Devenus juridiquement français aussitôt naturalisés, les 2 500 000 nouveaux citoyens, pour la plus grande part d'origine extra-européenne, n'en restent pas moins ethniquement et culturellement des étrangers. Étrangers à la personnalité et à la culture des Français de souche. Par leur nombre, ils constituent un peuple à part, réfractaire, sinon rebelle, aux lois, aux coutumes, aux mœurs de la société française, indifférents aux problèmes et à l'avenir de la France. Leurs gloires ne sont pas Jeanne d'Arc mais Saddam Hussein, De Gaulle mais Khomeyni, saint Vincent de Paul mais Mahomet. Leur terre, les banlieues françaises, n'est plus nôtre. Depuis les quartiers où ils résident, ils peuvent organiser pillages, razzias, émeutes, comme à Reims (sur la photo : la famille du jeune beur reçue par Henri Emmanuelli et Danielle Mitterrand lors du "procès de la boulangère"), pour contester la justice française, le droit français, l'esprit français.

En est-il de même du nombre de travailleurs immigrés recensés en France ?

■ Voici les chiffres les concernant. J'établis, dans mon étude, qu'en reprenant simplement les statistiques officielles des travailleurs entrés en France ou admis à l'emploi de 1962 à 1990, ainsi que les effectifs de travailleurs immigrés déjà recensés en 1962, le total s'élève à 4,2 millions.

Sur ce chiffre, incontestable, le recensement de 1990 n'en retrouve que 1,62 million ! Comme si 2,58 millions d'entre eux avaient disparu ! Ce qui est impossible et traduit une sous-évaluation manifeste.

▶ *Avez-vous un autre secteur à signaler ?*

■ Oui, et ce secteur est celui de l'emploi.

Nos lecteurs auront sans doute présent à l'esprit le passage de la déclaration ministérielle de M. Bérégovoy proclamant que les socialistes ont créé 1 million d'emplois depuis 1981. Ce chiffre correspond, apparemment, aux statistiques. Mais, à y regarder de plus près, rien ne subsiste de ces prétendues créations qui, au fil des recherches, disparaissent pour se traduire, en définitive, par une perte de 1,5 million d'emplois.

Les statistiques n'arrivent en effet au premier chiffre qu'en comptant parmi les emplois créés :

— les militaires du contingent qui, depuis 1990, sont qualifiés d'"actifs occupés" et fournissent 230 000 emplois en plus ;

— les "chômeurs bénéficiaires d'un stage ou contrat du traitement social" qui, à la fin de 1991, étaient 1,654 million ;

— enfin les créations d'emplois par l'État et les collectivités publiques qui, en 1989, étaient de 610 000, depuis 1981.

Soit, au total, près de 2,5 millions d'emplois très particuliers, dont 1,65 million de postes de chômeurs ! De telles triturations des statistiques en disent long sur l'incapacité des gouvernements socialistes à obtenir autrement quelque résultat positif que ce soit dans les domaines que nous avons évoqués. ■

1. Ouvrage édité par l'Union nationale interuniversitaire (UNI), 8, rue de Musset, 75016 Paris ; 90 pages, 60 F franco (40 F à partir de 5).
2. Jean Mottin, *les Immigrés et l'emploi* (1986). Litec, 27, place Dauphine, 75001 Paris, 168 p., 85 F.

MONTHERLANT

Un Romain parmi nous ?

par Jacques Robichez

Montherlant n'était pas né en 1896, comme il s'efforçait de le faire croire, mais en 1895, supercherie pas tout à fait innocente : dix-huit ans en août 1914 ou dix-neuf ? De son enfance, de son adolescence et de sa jeunesse, éducation catholique, guerre, sport, tauromachie, il a tiré, non sans de subtils infléchissements, *les Garçons* (1969, première ébauche 1914), *l'Exil* (1929, écrit en 1914), *le Songe* (1922), *les Olympiques* (1924) et *les Bestiaires*, son premier grand succès (1926). Le second sera *les Célibataires* : changement complet de décor, héros minables pris dans sa famille, membres déchus de l'aristocratie (1934). La même année, il obtient le Grand Prix de littérature de l'Académie française et, de 1936 à 1939, il fait paraître les quatre volumes des *Jeunes Filles*, portraits brillants, féroces, de femmes amoureuses. A quarante-cinq ans, il est le romancier le plus admiré, le plus haï de sa génération.

Pendant la guerre, après la guerre, il va se révéler comme un grand auteur dramatique, avec *la Reine morte* (1942), *le Maître de Santiago* (1948) et une douzaine de pièces dont les plus célèbres sont *Port-Royal* (1954) et *la Ville dont le prince est un enfant* (1967) qui traite le sujet des *Garçons* (liaisons amoureuses au collège, premières ébauches 1914).

En 1960, dispensé de la candidature d'usage, il est élu à l'Académie française. Les années qui suivent voient la publication d'un nouveau massif romanesque : *le Chaos et la Nuit* (1963), *la Rose de sable* (1967, rédaction achevée en 1932), *les Garçons* (1969), *Un assassin est mon maître* (1971).

Malade, menacé de devenir aveugle, Montherlant, à qui ses adversaires narquois réclamaient depuis longtemps un témoignage authentique de stoïcisme, le leur donne. Décision froidement réfléchie, il se tue, dans son appartement du quai Voltaire, le 21 septembre 1972. Commentaire de Julien Green : « *Ayant inventé un personnage tout de bravoure et d'éclat, il a fini par le prendre pour lui. C'est le personnage qui a appuyé sur la gâchette, non l'homme et il faut prier pour l'homme*[1]. » Prier ? Admirer ? Condamner ? Et, *oui* ou *non*, avons-nous là une "figure" pour *Identité* ? Ce n'est pas sûr. Mais, à vrai dire, *oui* et *non* ne conviennent pas quand il s'agit de Montherlant, ou bien conviennent *ensemble*.



« Je voudrais insister sur cette forme de la liberté d'esprit qui touche à la fois au caractère et à la patrie — qui touche à la patrie parce qu'elle touche au caractère, car on ne répétera jamais assez que notre relèvement est une question de caractère avant d'être une question d'intelligence et avant d'être une question de moralité. Cette sorte de liberté d'esprit appartint aux Français d'autrefois et elle était moins une fleur de la raison qu'une fleur de la bonne santé physique et morale, de la jeunesse, de la vigueur et de la vitalité du tempérament. » Témoin des impuissances de son temps, Montherlant rappelle dans ce passage de "La paix dans la guerre" de *Solstice de juin*, que tout ici-bas est une question de style et de santé. Moraliste de la décadence, et donc décadent parmi les décadents, il saura néanmoins finir en conformité avec ses principes, ceux de la tradition romaine. (Portrait de Montherlant par J.-É. Blanche).

> *« Dévoiler quoi que ce soit de soi à qui est au-dessous de vous, on est toujours puni. »*
> Henry de Montherlant
> (*Carnets*, Gallimard, Pléiade)

Faiblesses du héros

Tant bien que mal, il avait, sa vie durant, maintenu debout ce personnage dont parle Green. Après sa mort, des publications indiscrètes, dues à des amis ou d'anciens amis, ont dégradé la statue. On n'aime pas apprendre que ce grand méprisant a mis tant d'habileté au service de sa carrière et de son œuvre, qu'il n'a pas dédaigné les démarches, les recommandations, que ce guerrier n'a pas recherché le vrai danger avec autant d'acharnement que la croix de guerre. On n'aime pas que ce séducteur ait passé beaucoup de son temps en aventures sordides, qu'ayant si éloquemment parlé du charme de l'enfance, il n'ait pas respecté l'enfance. On n'aime pas... Et puis, il y a la sorcellerie de la phrase, la désinvolture, les gamineries, le trait. On oublie les mensonges, ou les demi-mensonges, on se refuse au pharisaïsme de la critique moralisatrice. Mais ce n'est pas encore tout. Reste, beaucoup plus important, ce que Montherlant a dit et répété, à voix haute cette fois : au centre de sa vie, le plaisir, — très bien ! mais aussi l'indifférence.

L'indifférence

Cette indifférence n'est pas issue de l'apathie, de la fatigue, ce n'est pas une indifférence de pauvre, mais de prodigue. Elle naît d'un jaillissement incontrôlé de pensées, de sentiments, de désirs. Mille tendances contradictoires, l'écrivain va-t-il essayer d'y introduire de l'ordre, de résoudre les oppositions ? Bien au contraire, il se refuse à tout sacrifice, à toute économie. C'est son "bonheur" et son "honneur" que de ne pas choisir.



Écrivant à Philippe de Saint-Robert, Montherlant déclare : « *Toute mon œuvre est une œuvre où joue la dissociation fondée sur le principe héraclitéen de l'harmonie des contraires et de l'équivalence.* » Des propos qu'il faut rapprocher de ceux qu'il tiendra à Michel de Saint-Pierre : « *L'alternance chez moi n'est pas un procédé voulu ni même conscient mais seulement la vision de l'homme tel qu'il est, c'est-à-dire à la fois bon et mauvais et quelquefois dans le même instant.* » Dans *le Solstice de juin*, il précise : « *Un jeune gars, avec une entière sincérité, fait le matin de la propagande pour l' "ordre moral" et le soir enfourne un enfant à une fraîche demoiselle et son œuvre du soir ne discrédite nullement selon moi son œuvre du matin. Il ne faut pas plus s'étonner de ces cloisons étanches dans l'homme que la prairie ne s'étonne de recevoir côte à côte — oui, à la lettre, juxtaposés — la pluie et le soleil.* » Dans son œuvre, Montherlant célèbre à la fois le paganisme et le christianisme, la tradition et la révolte, le scepticisme et la passion, le désabusement et la joie. Une façon de voir le monde à la manière antique ou à la façon du XVIIe siècle, à l'inverse de son époque marquée par la morale gnostique. Ici : Henry de Montherlant avec Geneviève Casile lors d'une représentation de *la Reine morte* à la Comédie-Française en 1966.

En 1925, il s'écrie : « *Prenons donc tout, à travers toutes les barrières, faites de papier où sont peints des barreaux, mais qu'on se jette dedans et on passe au travers. Et alternons tout, puisqu'on ne peut faire mieux. On m'a appelé condottiere. Oui, si le condottiere est celui qui fait volte-face. Alternons les idéals, comme on change de parfum, comme on change de chambre selon les heures du jour. Que tout me soit une maîtresse : ce qu'on hait le jour et qu'on adore la nuit, et d'autant plus adoré la nuit que haï le jour. Je me renierai pour me retrouver, je me détruirai pour m'atteindre, je mordrai à la nuque et je rejetterai comme des femmes toutes les croyances tour à tour. Énorme amour ? Bien sûr. Ou, selon votre goût, énorme indifférence. L'univers n'ayant aucun sens, il est parfait qu'on lui donne tantôt l'un et tantôt l'autre*[2]. »

Le théâtre était assurément le meilleur lieu où faire entendre ces voix contradictoires, puisque chaque personnage y exprime sa vérité en face de celle des autres. Mais chacun y dit aussi ses propres vérités multiples. Non plus l'alternance mais l'incohérence systématique, comme on le voit chez Ferrante, héros de *la Reine morte*. Dans son âme, dans "ses âmes" règne la fameuse confusion des "quoique" et des "parce que". Devine-t-il la trahison d'un de ses conseillers, c'est à lui qu'il se confie. Le traité qu'il sait funeste au royaume, c'est celui-là qu'il signera et, n'ayant aucune raison de condamner Inès de Castro, porté vers elle par une certaine tendresse, il la tue.

Dans ce monde de la volte-face, tout engagement est une sottise, à moins qu'il ne comporte une mesure de sécurité recommandée par un proverbe arabe : *ne pénètre dans une maison qu'après t'être assuré que tu pourras au besoin la quitter par une "porte de sortie"*. La précaution vaut pour toute relation sociale, et avant toute autre pour la relation amoureuse, ridiculisée dans *les Jeunes Filles* sous le nom de "l'Hamour".

Ces personnages, qui ne peuvent compter sur personne, ne le peuvent même pas sur eux-mêmes. Les romans et les pièces de Montherlant sont peuplés d'êtres étrangers à toute logique, fragiles, mais quelquefois portés longtemps sur cette fragilité : l'abbé de Pradts (*les Garçons*), qui, parfait incroyant, respecte scrupuleusement les obligations de son sacerdoce. Pourquoi ? Sans raison. C'est ainsi parce que c'est ainsi. De même, l'archiviste Exupère, qui a l'Algérie en horreur et demande à y être affecté (*Un assassin est mon maître*). De même encore le héros sexagénaire de *Celles qu'on prend dans ses bras* (1950) qui entre pour son malheur, le sachant, dans une liaison disparate. Tous ont un grain de cette folie qui est celle de Médée dans Ovide : *meliora... deteriora*. Folie qui n'épargne même pas, à plus faible dose, les destinées les plus banales. Quant aux grands hommes, nos modèles, ce n'est pas un noble dessein cohérent qui a gouverné leur vie, c'est le caprice. Qu'y a-t-il derrière les conquêtes de César ? Montherlant se le demande après La Bruyère[3] : l'ambition ? le souci du nom romain ? Pas du tout, simplement, comme un sport, le besoin de se distraire. « *L'univers n'ayant aucun sens* », il serait vain de prétendre se mêler d'y soutenir une cause. Toutes méritent également l'attaque et la défense. Sur la colonisation, par exemple, Montherlant, après un séjour de plusieurs années en Algérie, écrit *la Rose de sable*,



« *Aucune preuve d'intelligence*, a écrit Montherlant, *ne surpasse celle de voir le monde tel qu'il est et de le trouver bon, c'est-à-dire, en termes familiers, de se sentir bien dans sa peau* » (*Carnets*, Gallimard, 1969). Réaliste, Montherlant sera tout le contraire d'un idéaliste. Aussi aucune des grandes idéologies des Lumières, libérale ou socialiste, n'aura de prise sur son œuvre entièrement marquée par le caractère tragique de la vie. Sur la photo : une scène de *la Reine Morte* avec Mony Dalmès et André Falcon (Agence Bernand).

roman qui condamne l'entreprise française au-delà des mers. Mais les raisons qui peuvent militer pour un jugement opposé lui apparaissent et il attend trente-cinq ans, jusqu'à la fin de l'époque coloniale, pour publier son roman.

Le solstice de juin

Il n'a, malheureusement, pas eu ce scrupule en 1940. Le plaisir de déplaire, sa passion constante, lui a inspiré des textes (*le Solstice de juin*, 1941) qui n'atteignent que trop bien leur but. Il y a, selon lui, une rotation de l'Univers qui fait se succéder victoires et défaites. Vainqueur ou vaincu, on observera sereinement cette alternance. Une armée jeune, héroïque, portée en avant par l'enthousiasme d'un paganisme renaissant, en écrase une autre, champion dérisoire de la décadence, de la vulgarité et de la morale chrétienne ! Exacte ou non, cette vision de la Seconde Guerre mondiale était, sous l'occupation allemande, souverainement inopportune (comme l'étaient aussi *les Décombres* de Rebatet). Montherlant s'est mis en dehors de son temps, il a, fidèle à ses principes, refusé d'écouter les voix discordantes qui, pour lui, faisaient toutes entendre simultanément le juste et l'injuste. Il a prétendu rester seul, ne suivre que « *le fil d'or de la conduite individuelle* ». Avec « *désinvolture* » et « *héroïsme* », ce sont ses propres termes. Pour cette fois, ces mots sonnent faux.

Montherlant quand même

Malgré tout, il faut lire Montherlant. Jean-Marie Le Pen dit souvent qu'il prend son miel là où il le trouve, fût-ce chez de méchantes abeilles. De la même façon, rien ne nous empêche de faire un bon usage de textes contestables.

Que savons-nous de la vie privée de Sénèque ou de Tacite ? L'œuvre s'est détachée de l'auteur, elle s'offre toute nue, se suffisant à elle-même, avec sa valeur humaine, son enseignement intellectuel et moral. Et, plus proches, La Rochefoucauld, La Bruyère, Montesquieu, — honnêtes ? chastes ? irréprochables ? Que nous importe ! L'ignorance où nous sommes de leurs secrets peut chagriner une érudition insatiable, elle n'enlève rien à ce que nous retirons des *Maximes* et des *Caractères*. « *Le vers se sent toujours des bassesses du cœur* » ? — Non, ce n'est pas vrai. Nous admirons *les Contemplations* et *la Légende des siècles* sans nous rappeler que l'auteur fut le don Juan des femmes de chambre et des cuisinières ; *les Fêtes galantes* et *Sagesse*, en oubliant le mari menteur, le mauvais père, adonné à l'absinthe et aux filles publiques. Lisons Montherlant, s'il est possible, avec la même indifférence. Traversons son œuvre, prenons-y des leçons, comme si elle n'était pas construite sur un sous-sol douteux. Qui va au musée ne demande pas à visiter les caves. Détachons-le de la biographie indiscrète, détachons-le de l'actualité, lui qui a si fréquemment plaidé pour l'inactuel. Traitons-le en classique. Il se réconciliera tout de suite avec chacun des lecteurs qu'il a offensés.



« *Histoire des dix dernières années. Les hommes sensés de Lacédémone montraient à leurs enfants un ilote ivre, pour leur faire voir ce qu'ils ne devaient pas être. Ensuite un temps vint où les hommes sensés — (ou tenus pour tels) — montrèrent à leurs enfants un ilote ivre pour leur faire voir ce qu'ils devaient être. Enfin, l'ilote ivre, devenu le modèle idéal, montra à ses enfants l'homme sensé pour leur faire voir ce qu'ils ne devaient pas être.* » En écrivant ces lignes tirées de *la Marée du soir*, Montherlant ne pouvait que penser à son époque, hanté qu'il était par l'idée de décadence. « *La civilisation du* xx*e siècle,* dira-t-il à Pierre Dumayet, *avec le tour qu'elle a pris depuis quelques années est une civilisation de dégénérescence, avant d'être quelque chose d'autre sur quoi nous ne pouvons que rêver.* » Cette dégénérescence, il la dépeint dans *le Treizième César* avec une stupéfiante lucidité : « *Celui qui a vu une fois cette grande masse amorphe qui pense, dit et fait à l'instar et qu'on mène à sa perte, envoûtée par cet "instar", inconsciente qu'on l'y mène, furieuse contre qui lui montre qu'on l'y mène, celui-là peut dire qu'il a vu l'enfer. L'homme qui fait une chose parce que ça se fait, je le connais bien : il a un visage de damné. Il n'y a pas de fosse chez Dante pour les grégaires, mais j'en ajoute une pour eux* [...]. » Ici : une représentation du *Maître de Santiago* avec Jacques Eyser, Ludmilla Mikaël et Michel Etcheverry (Comédie-Française, 1972) (Agence Bernand).

Un moraliste

Il a écrit les pages les plus blessantes sur le christianisme. Mais, en même temps, il se flatte à juste titre d'avoir servi le catholicisme dans *le Maître de Santiago, Port-Royal, la Ville dont le prince est un enfant.* Il répond à qui lui en contesterait le droit : il est romancier ; un romancier, « *s'il peut inventer un assassin, une mère, un roi, un enfant, un gueux, pourquoi n'aurait-il pas le droit d'inventer un homme qui sent et qui parle selon une foi religieuse*[4] » ? Il y a là plus qu'une habileté d'artiste. Il a souvent répété qu'il *sentait* le christianisme, sans y croire[5]. Personne en effet, de l'avis d'un critique exigeant comme Daniel-Rops[6], n'a mieux senti l'originalité intérieure de l'enseignement confessionnel de son temps. Personne n'a défendu plus éloquemment le chant grégorien, la liturgie saccagée par le concile Vatican II. Son incroyance est une incroyance de chrétien, qui tire sa force et sa grandeur de ce qu'elle combat.

Une autre forme de fidélité, proclamée cette fois, est celle qu'il voue à l'Antiquité. Autour de lui, il constate avec amertume le déclin des études gréco-latines. Ce lui est une autre occasion de marquer sa singularité. Rome, surtout, est la patrie de son esprit. Scipion l'Africain et Auguste ont été les héros de ses premières œuvres enfantines, de *la Guerre civile*, sa dernière pièce. Toute sa vie, il lit et cite les grands écrivains latins, les prosateurs plus que les poètes, Sénèque, Tacite. Il est chez lui dans le *De viris*. Hommes illustres, certes il n'ignore pas leurs défauts et leurs vices, il sait aussi leurs vertus et, en tout cas, ils lui apparaissent comme « *les représentants de l'humanité même*[7] » Rien ne peut étonner ni accabler un homme qui vit, comme lui, dans leur familiarité. Il leur demande des leçons, des consolations et c'est à eux qu'il emprunte la décision suprême : il meurt en Romain.

Cette mort devant laquelle ses ennemis même ont dû enfin s'incliner risque de perpétuer le contresens qui consiste à voir dans le grand, l'héroïque, le surhumain le premier caractère de son œuvre. Il en a toujours revendiqué un autre (comme par un aveu inaperçu des secrets de son existence et de ce qu'il avait pleinement le droit de prôner) : *grandeur*, non ; mais *qualité*. Notion mystérieuse dont le propre est d'échapper aux définitions. La qualité d'un être humain peut se concilier avec les pires défauts, elle exclut seulement ce que Flaubert appelait le « *bas* », c'est-à-dire la banalité, le conformisme, la vulgarité. Elle touche à la générosité, plus encore à la délicatesse. Elle se prouve, avec un sourire, chez qui n'a pas besoin de ces définitions.

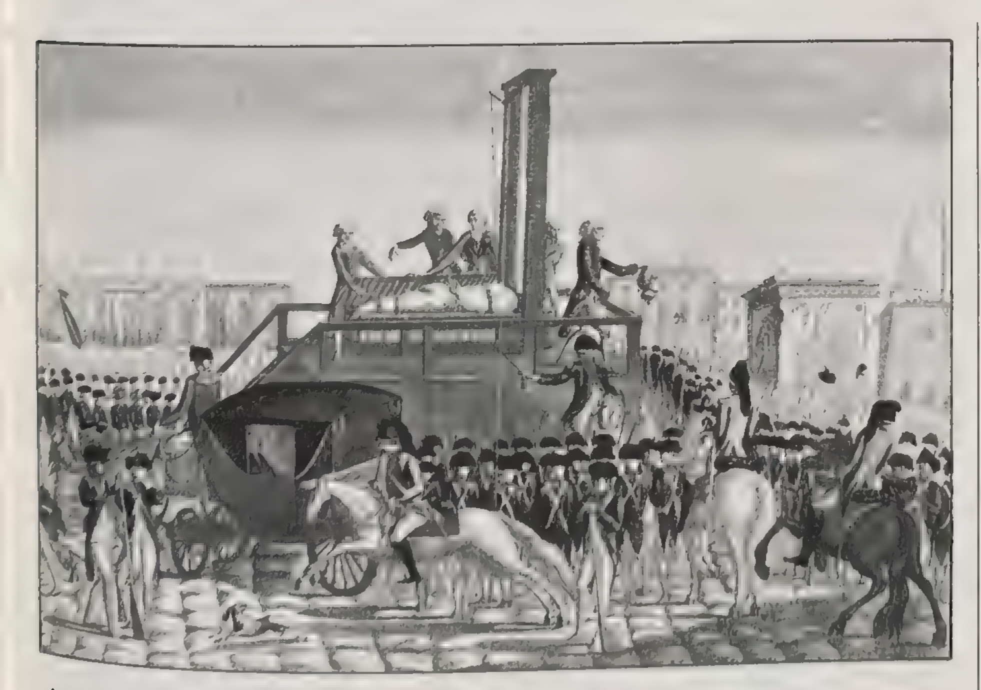
Moraliste de la qualité, mais écrivain, aussi, de la même race. Dans le métier d'écrire, ce désinvolte a poussé à l'extrême, selon son expression, le souci du « *travail bien fait* », politesse à l'égard du lecteur, autre leçon précieuse. Oui, de ce point de vue, c'est une "figure" qui mérite l'amitié et le respect. Ses maximes (genre où il excellait) sont gravées par un ouvrier hors de pair. Beaucoup sont sans réplique, toutes excitent l'intelligence. Voudrait-on leur échapper qu'elles s'imposeraient encore par la grâce d'un style unique au xxe siècle, ce « *fort langage* » qu'il a célébré, leur émule, chez Saint-Simon et Bossuet. ■

1. *Journal*, 1er octobre 1972, *Œuvres complètes*, Pléiade, t. VI, p. 57. — 2. *Syncrétisme et Alternance*, *Essais*, Pléiade, p. 244. — 3. "Des jugements", CV. — 4. *Théâtre* (1972), p. 551. — 5. Par exemple dans la préface des *Garçons*, *Romans* II, Pléiade, p. 435. — 6. *L'Aurore*, 7 novembre 1951. 7. *Théâtre* (1972), p. 1356.

La mort du Roi

par Pierre de Meuse

Par la décapitation de Louis XVI, crime expiatoire, les révolutionnaires entendaient non seulement abattre un symbole de la monarchie, mais aussi rompre avec l'ordre ancien, ses valeurs, ses coutumes, ses croyances. S'incarnant dans la Révolution par opposition à la tradition, l'ordre nouveau issu des idéologies rationaliste et constructiviste des Lumières impliquait en effet une rupture totale avec le passé considéré comme la personnification du mal. La société libérale en 1789, de même que la société socialiste en 1917, sera ainsi enfantée dans un bain de sang : vingt mille morts pour la première, des centaines de milliers pour la seconde. Mais on ne construit pas un avenir serein sur une table rase, encore moins sur un traumatisme collectif. Victimes d'une mutilation culturelle sans précédent, rendues amnésiques par la perte de leur identité, la France et la Russie, les plus touchées par les idéologies révolutionnaires, voient ressurgir leur passé, un passé qui n'a pas à rougir de la comparaison avec le présent et qui peut encore constituer à ce titre une réponse aux interrogations du monde actuel. En ce sens, le sacrifice du roi et des milliers de victimes de la Terreur n'aura sans doute pas été vain. Il fallait le rappeler en cette année du bicentenaire du meurtre du roi.



« *Le jour où la France coupa la tête à son roi,* écrivait Ernest Renan, *elle commit un suicide.* » Un suicide car elle se coupa délibérément de ses origines. Aujourd'hui encore, le discours officiel veut que la France soit née en 1789. La commémoration du bicentenaire ira même plus loin : elle substituera l'hymne au cosmopolitisme et à la société pluriculturelle et multiraciale à la célébration "traditionnelle" de l'avènement de l'égalité des droits, le mondialisme à la nation, accentuant encore un peu plus la rupture de la France avec ses racines. Ici : l'exécution de Louis XVI.

Depuis le vingt et un janvier de cette année, deux siècles séparent les Français qui ont quelque mémoire de la mort du roi.

Chose curieuse, aucune commémoration officielle, même à titre purement historique, n'a été programmée, et des consignes strictes ont été données à tous les services culturels de l'État pour que soient tenues sous le boisseau les manifestations pourtant courtoises de Jean Raspail et de son comité. C'est sans doute que la condamnation à mort et l'exécution de Louis XVI ne sont pas comprises d'un esprit public amolli qui ne veut ni justifier ni vraiment condamner le meurtre d'un innocent et préfère le laissér dans les brumes de l'oubli. La République socialiste a voulu rappeler la naissance des droits de l'homme, mais la Convention et ses torrents de sang font partie des choses qu'il vaut mieux passer sous silence. Ce souci, propre à toute la tradition libérale, de marquer la discontinuité qui sépare 1789 de 1793 est bien évidemment une imposture : comme si la violence n'avait pas été au rendez-vous dès les premiers jours de la Révolution ! Lors même de ses premières manifestations, l'émeute sanglante est là, exerçant sa pression sur les délibérations des assemblées, matérialisée par les bandes

armées qui se massent en haut des tribunes ou par les assassinats impunis des récalcitrants comme Foulon ou Miomandre.

Un événement tabou

La décollation du Roi est considérée comme le prélude à ce qu'on appelle la Terreur, avec une majuscule. En réalité, cette période n'est que la simple continuation des événements précédents, avec la différence que la violence, exercée jusque-là par les partisans de la Révolution contre ceux qui s'y opposent ou cherchent à la modérer, s'adresse alors à tous, sans excepter les révolutionnaires.

Pourtant cet événement est porteur d'une signification profonde, qui n'a rien perdu de sa puissance aujourd'hui et qui marque notre pays d'une façon d'autant plus brûlante que le signe qu'il représente reste dans l'obscurité. A ce titre, il demeure plus que symbolique : en effet, le symbole parle à la raison à travers une image. Or le sang de Louis, par l'horreur qu'il suscite, le voile dont on le recouvre, appartient à un domaine quasi mystique, et les effets qu'il produit sur la conscience française sont parfaitement visibles deux cents ans après. La preuve de ce caractère tabou réside dans le fait qu'aucune réparation, aucune conciliation de quelque sorte qu'elle soit n'a été tentée pour écarter cet événement de l'héritage républicain. Certes, la IIIe République a voulu mettre en avant d'autres modèles que les régicides dans la Révolution française, tels La Fayette ou Barnave, mais jamais le pays n'a entendu se laver par un acte solennel d'un fait trop signifiant pour être rejeté. Les Français, qu'ils le veuillent ou non, portent toujours au front le sang du dernier roi de France et de Navarre.

Comment expliquer cette persistance, alors qu'au moins une occasion s'est présentée en deux siècles, comme la fin de la Première Guerre mondiale, moment rêvé pour la réconciliation, ou même l'élection de Charles De Gaulle au suffrage universel ? Si, institutionnellement, la République considérait cette condamnation comme imposée par les circonstances, il ne serait pas si scabreux, le calme revenu, de réhabiliter le personnage historique en révisant un procès qu'une majorité de Français s'accordent pour trouver inique. C'est qu'il y a dans cette mort quelque chose de plus grave, de plus lourd de conséquences.

Crime rituel ?

En premier lieu, la décapitation du Roi se présente historiquement comme le crime fondateur de la République. L'assassinat de Nicolas II et de sa famille par les bolcheviks à Iekaterinbourg fut décidé pour rendre impossible toute négociation sur la personne du tsar et décourager d'avance les velléités de compromis avec les Blancs. Dans le cas de Louis XVI, ce caractère d'urgence fait défaut. C'est une nombreuse assemblée, siégeant dans la conscience de l'enjeu, sinon dans la sérénité, qui se décide à l'exécution, après de multiples délibérations et discours, à une voix de majorité, comme pour bien marquer que chaque votant à lui seul porte toute la responsabilité du sacrifice.



« A une civilisation fondée sur l'idée de devoir, **remarque Paul Hazard,** *les devoirs envers Dieu, les devoirs envers le prince, les "nouveaux philosophes" vont essayer de substituer une civilisation fondée sur l'idée de droit : les droits de la conscience individuelle, les droits de la critique, les droits de la raison, les droits de l'homme et du citoyen. »* **La mort du roi constitue à cet égard l'acte solennel et irrévocable qui scelle dans le sang la séparation entre deux mondes : l'ancien, qui reposait sur le respect de la tradition, le culte de l'expérience et de la hiérarchie, le moderne, qui lui substitue l'amour de la révolution, la religion de la raison et l'égalitarisme. Le point de rupture, dirait-on, entre les "ténèbres" et la "lumière" ; en réalité entre deux visions du monde, l'une plurielle, l'autre totalitaire et, paradoxalement, entre l'ordre et le chaos. Ici : les adieux de Louis XVI à sa famille.**

On peut estimer que cette décision s'explique par une solidarité de conjurés. Il y a, bien sûr, chez les régicides l'intention de rendre définitivement complices, à coups d'intimidation, les plus indécis des conventionnels. A travers ce meurtre, les hommes de la Convention se trouvent liés par le sang qu'ils ont sur les mains. Ce sera, sous le Directoire et le Consulat, un puissant facteur de solidarité entre les sans-culotte que la crainte, largement exagérée, de la vengeance de la famille royale. Il en sera d'ailleurs de même pour la hantise, partagée par une bonne part des parvenus du régime, de devoir rendre les biens du clergé et des émigrés, mis à l'encan comme biens nationaux.

D'autre part, on sent bien aussi qu'il y a de l'Érostrate chez ces hommes de discours (en majorité des avocats). Ils veulent « *frapper le monde de stupeur* » en commettant un acte qu'ils savent horrible : le parricide. Car il s'agissait bien de ce type de perpétration, dans l'esprit du temps. Les freudistes ont eu beau jeu depuis un siècle de gloser sur ce que les psychiatres appellent le passage à l'acte, dans le "meurtre du père", par lequel la nation française serait devenue "adulte". Dans le même sens, le Père Riquet écrivit de belles pages sur le caractère manifestement "contre nature" et monstrueux du crime. Voici ce que déclare le très officiel Marc Bouloiseau : « *Remords, désir de justification a posteriori, sentiment d'avoir enfreint la loi divine affectèrent plus ou moins les régicides. Tous se sentirent désormais solidaires*[1]. »

Par cette assomption de l'horrible, ils veulent démontrer leur audace et leur détermination. Par là encore, ils espèrent que leur nom passera à l'histoire. En effet, le caractère délibéré de leur acte apparaît surtout dans le fait que la défense du roi, organisée par Malesherbes dans le seul but d'épargner sa vie, mais sans aucun respect pour sa fonction, ne donne aux députés ni le prétexte de l'insolence ni celui de la menace.

Peut-être les plus profonds de ces hommes, qui connaissaient mal l'antiquité mais qui s'y référaient sans cesse, se sont-ils souvenus du meurtre fondateur de Rémus par Romulus, de la part de malédiction que chaque fondation de cité porte dans la mythologie antique et qui fait que, consommateur d'un sang "magique", tout pouvoir nouveau est anthropophage. Le sacrifice du roi serait alors, plus qu'un crime de conjuration, un crime rituel. En tout cas, Robespierre et Saint-Just, scélérats non dénués de grandeur (ou, comme disait Maurras, de pittoresque) théoriseront le régicide de 1793 comme une pièce fondamentale de la légitimité républicaine.

C'est ce que Saint-Just déclarera explicitement dans ces textes, mille fois commentés, où il justifie son refus d'envisager une possibilité d'épargner Louis : « *Je ne perdrai jamais de vue que l'esprit avec lequel on jugera le roi sera le même que celui avec lequel on établira la République*[2]. » Et Robespierre : « *Louis est déjà condamné ou la République n'est point absoute.* » Pour ces êtres épris de logique, le nouveau régime doit commencer par un renversement des valeurs sans lequel il n'aura pas d'existence véritable.

Des origines terroristes

Indiscutablement, les conventionnels ont réussi leur coup : deux siècles après l'événement, la République garde de ses origines toute une symbolique et une imagerie de guerre civile. Alors que tous les pays du monde cherchent à donner de leur nation une image intemporelle, la plus ancienne et la plus vénérable possible, avec des hymnes

nationaux qui expriment la majesté ou la prière, mettant en exergue ce qui, dans l'histoire du pays, est le plus porteur d'unité, la France, elle, s'obstine à maintenir, dans tous les insignes nationaux, toutes les fêtes et commémorations, le souvenir de la Révolution, exclusivement à tout autre, comme si la nation avait été intégralement refondée par elle. Par le sang de Louis XVI, qui la cimente mystiquement, la forme de l'État français n'est pas une république comme les autres. C'est un régime marqué par ses origines terroristes[3].

C'est également à l'occasion de cette mise à mort que fut élaborée pour la première fois une théorie de l'ennemi interne qui ne sera jamais démentie, dans la suite, par les doctrinaires du régime : « *Et moi, je dis que le roi doit être jugé en ennemi, que nous avons moins à le juger qu'à le combattre et que, n'étant plus rien dans le contrat qui unit les Français, les formes de procédure ne sont plus dans la loi civile*[4]. » En clair, il y a des hommes dans la cité qui n'ont pas accès au droit et à l'égard de qui il est permis d'user de la force pure (l'état de nature), sans mettre en cause la liberté. De l'affaire des fiches aux procès de la libération, jusqu'aux lois restrictives de la liberté d'opinion et à l'exclusion du Front national de tout dialogue collectif, cette méthode sera constamment appliquée. Elle repose sur l'idée que la nation étant un choix volontaire, ceux qui la conçoivent sur une autre base sont à considérer comme des ennemis de guerre civile[5], particulièrement nuisibles, par opposition à l'ennemi étranger, qui bénéficie au moins du respect réciproque que l'on doit à un adversaire de hasard. Cet ennemi, soit idéologique, soit social, est ce que les Romains appelaient *inimicus*, et son statut fait de lui un présumé coupable : « *Si Louis est absous, si Louis peut être déclaré innocent, que devient la Révolution ?*[6] » La tradition nationale d'avant quatre-vingt-neuf est donc réduite, symboliquement, à la nation hilote de l'ancienne Sparte, toujours bafouée, jamais reconnue comme partie prenante.

Il apparaît donc clairement qu'il n'y aura pas de retour à un esprit civique pacifié tant que le crime consubstantiel aux institutions de la France ne sera pas publiquement récusé par la nation tout entière. Plus encore, il n'y aura pas de réelle légitimité du régime, puisque l'être de la nation se définit par une dissociation de lui-même qui exclut la plus grande partie de son histoire de l'héritage reçu.



Pour justifier la parodie de procès que l'on fit au roi et son assassinat, les héritiers de la Révolution font observer que celle-ci a vu naître la démocratie et la république. Faut-il rappeler que l'une et l'autre sont nées bien avant 1789, en Grèce et à Rome, et qu'elles ne seront d'ailleurs instaurées qu'avec une grande parcimonie par les révolutionnaires, peu empressés qu'ils étaient de donner le pouvoir au peuple ? En réalité, ce ne sont pas la démocratie et la république que fonde la Révolution, mais l'idéologie constructiviste et égalitariste des Lumières elle-même à l'origine du libéralisme et du socialisme. Une nuance capitale qui fait de la Révolution une imposture. Au nom de la liberté elle emprisonne des dizaines de milliers de Français, au nom de la fraternité elle multiplie massacres et persécutions, au nom de l'égalité elle établit la toute-puissance de la bourgeoisie et, au nom des droits de l'homme, elle organise l'élimination, si ce n'est pas l'épuration ethnique, de la Vendée. Ici : La Rochejaquelein au combat de Cholet (Émile Boutigny).

Monarque déchu, martyr vénéré

Cela dit, il faut également voir qu'a contrario, le régicide voulu délibérément par les jacobins a eu, en négatif, pour effet de restituer au souvenir de la vieille monarchie un charisme qu'il était sur le point de perdre définitivement.

Comme Edmund Burke l'a écrit avec clairvoyance dès 1790[7], notre Ancien Régime fut frappé au cœur, non pas le 14 juillet, ni le 21 janvier 1793, mais lors des journées des 6 et 7 octobre 1789. Ce jour-là, la populace la plus incontrôlée envahit le palais de Versailles et met au pillage les appartements royaux. Les Suisses, désarmés sur ordre, sont massacrés. La Fayette, chargé de défendre la famille royale, est ailleurs. Il se montrera dans ces circonstances conforme à sa nature : un vaniteux petit-maître, doublé d'un traître. Selon certaines interprétations (Léon Daudet, par exemple), l'intention du duc d'Orléans, véritable instigateur de ces émeutes, était de faire violer la reine, noyant ainsi sous un flot de boue le respect immémorial que notre pays vouait à sa famille royale. En tout cas, ce qui est certain, c'est que Marie-Antoinette ne put échapper aux émeutiers que grâce à la résistance d'un garde du corps qu'il fallut tailler en pièces pour ouvrir les portes. Il y aura tout de même eu un gentilhomme ce jour-là ! Quoi qu'il en soit, l'intention profanatrice des meneurs de ces journées était évidente et le retour de la famille royale à Paris, coiffée du bonnet des esclaves affranchis, saluée de slogans grotesques (le boulanger, la boulangère et le petit mitron) et accompagnée des têtes de ses serviteurs portées au bout de piques, eut à la fois pour effet de priver le roi de ses soutiens et de dégrader la fonction royale.

Cette dégradation, effectuée dans l'horreur et la dérision, nous met aujourd'hui encore mal à l'aise, parce qu'elle s'accomplit avec la collaboration de Louis XVI et, apparemment, son consentement, même forcé. Tocqueville, lui aussi, déplore cette déchéance : « *Je ne sais pas si, dans toute la Révolution, il y eut un événement plus funeste que celui du 6 octobre ; il était, il est vrai, facile à prévoir. Mais cela ne diminue pas le regret qu'il doit donner*[8]. » Dans la suite des événements, le roi ne put pas, s'il le voulut, rendre à la fonction royale le charisme, ni l'autorité, ni les moyens d'action qui lui appartenaient de soi. « *Indécis et*

faible au-delà de tout ce qu'on peut dire, son caractère ressemble à ces boules d'ivoire huilées qu'on s'efforcerait vainement de retenir ensemble[9]. »

Or voici que ce personnage, qui moins qu'un autre méritait d'être retenu par l'histoire, s'est vu offrir une porte de sortie glorieuse. Confronté à la mort froide, préméditée, publique, Louis a laissé parler le sang qui coulait en ses veines, donnant l'exemple d'une résignation majestueuse que beaucoup de personnages de la Révolution ne purent atteindre. Sur l'échafaud, l'abbé Edgeworth de Firmont put, sans risquer la grandiloquence, lui dire : « *Fils de Saint Louis, montez au Ciel !* » Il est remarquable, le culte que les royalistes vouent encore à celui qui s'est constamment refusé aux devoirs de sa charge, allant jusqu'à écrire dans son testament : « *Si mon fils avait le malheur d'être roi* [...] » Ce que l'on honore, avec raison, ce n'est pas le chef politique, ni militaire, ni surtout la victime innocente, c'est le martyr, celui qui sut mourir à cause de ce qu'il était, sans y renoncer. Louis XVI est honoré comme roi entre les rois, par la grâce du couperet qui le tua.

La revanche de l'histoire

Il n'y a rien de plus banal que le tragique, puisqu'il est au cœur de la vie. C'est aussi une banalité que de dire que l'on ne tue que ce qui est vivant. L'Ancien Régime, à la veille de la Révolution, capitalisait une masse énorme de comportements sociaux dont une part non négligeable nous a été transmise aujourd'hui. Mais les justifications spirituelles de cette organisation étaient jugées « *infondées en raison* » par l'esprit public dès 1750, sans que rien ne s'opposât à un mouvement des idées qui ne tendait qu'à la renverser. La preuve que la vieille monarchie était morte dans les esprits, c'est qu'il fallut attendre le Consulat pour qu'une véritable pensée contre-révolutionnaire vît le jour en France. Dans le feu des événements, les penseurs qui s'opposèrent au mouvement étaient étrangers, comme Burke, ou voltairiens, comme Rivarol. Or le meurtre du roi, d'une manière inattendue, rendit à l'ancienne France une vie nouvelle, en brisant brutalement ce qui avait depuis longtemps renoncé à se défendre. En ce sens, on peut dire que le régicide est l'une des origines de la contre-révolution. N'y a-t-il pas, d'ailleurs, un hommage secret pour le beau nom de roi, où se croisent les linguistiques latine et celtique, quand Robespierre et Saint-Just affirment d'une même voix que « *Louis doit régner ou mourir* » ? Les chefs de la Terreur, par delà leur indiscutable culpabilité, se montrent ici de plus sincères monarchistes que Guizot ou Martignac, puisqu'ils considèrent qu'un roi ne peut se dessaisir de l'onction qu'il reçoit en naissant et qu'un compromis "bourgeois" sur le caractère sacré du pouvoir est impossible.

Par cette décision extrême, les conventionnels ont séculairement divisé l'identité française et obéré gravement l'avenir. A partir de là, l'esprit de parti s'opposera définitivement à la tradition, dans notre pays, au détriment de sa puissance et de sa sécurité. Les Français paient chaque jour de sacrifices plus lourds le prix de la rupture opérée avec le passé constitutif de la nation.

Cependant, si le mal est fait de façon irrémédiable et s'il est vain d'imaginer tous les bienfaits que notre pays aurait pu recevoir en suivant, comme la Grande-Bretagne, la voie de la conciliation, il est cependant permis de voir que des conséquences positives ont pu néanmoins découler de cette mort exemplaire.

Les Anglais ont associé leur monarchie à toutes les étapes de leur puissance, puis de leur décadence, transformant la personne du monarque en un symbole, fécond tout d'abord, puis de plus en plus vide, parce que, n'étant doté d'aucune volonté propre, toute capacité de réaction aux maux du pays lui faisait défaut. Aux Français d'aujourd'hui, le fantôme de la vieille monarchie reste plein d'une présence, d'une vie étrange que l'on n'attribue qu'aux choses mortes dans leur faste et qui n'ont pas connu la corruption.

Par la séparation effectuée à l'époque dans l'esprit public français, le compromis qui lie indissociablement des concepts opposés a été évité ; il en découle que la contre-révolution a continué à vivre et à développer une postérité, proposant une autre base de réflexion que celle issue des Lumières, maintenant en vie un autre univers intellectuel. Elle a donc constitué un recours, une source inépuisable de pensée non conformiste.

La rupture de la tradition ne peut être niée ; du moins n'a-t-elle jamais été frelatée. On peut donc y puiser pour en créer un autre possible.

Grâce à Robespierre et à son parricide, nous ne nous considérons comme débiteurs d'aucune des promesses de la Révolution puisqu'elle n'a jamais rien concédé à une quelconque autre légitimité que la sienne. En revanche, le refus de ses présupposés nous a permis de rechercher, sans répit depuis deux siècles, le moyen de vaincre les fatalités.

En ce sens, on peut dire, en citant Joseph de Maistre, qui la haïssait comme personne, que si notre pays sait retrouver les voies de son salut, la Révolution aura rajeuni la France. ■



La révolution d'Octobre, d'où surgira le communisme et qui fera 150 à 200 millions de victimes, ne fut que la répétition en plus vaste de la révolution de 1789. Même volonté de rupture avec le passé pour construire un monde nouveau, même institutionnalisation de la "terreur" renforcée par la mise en pratique du concept marxiste de lutte des classes, même élimination criminelle, mais sans doute moins symbolique, du tsar et de sa famille. Même trinité du mal, pour reprendre l'expression de Vladimir Volkoff, sauf qu'au lieu de s'appeler Robespierre, Danton et Saint-Just, ils se nommeront Trotski, Lénine et Staline. Ici : le tsar Nicolas II avec sa famille en 1907.

1. Marc Bouloiseau, *la République jacobine*, Seuil, p. 66. (Élève de Mathiez). — 2. *Œuvres* de Saint-Just, p. 125. — 3. Il est un président de la République qui essaiera timidement de faire évoluer les symboles nationaux dans un sens moins agressif, c'est Valéry Giscard d'Estaing, notamment en changeant la musique de l'hymne national. Son échec montre qu'il s'était attaqué à des signes pleins de sens. — 4. Saint-Just, *ibid.*, p. 120. — 5. « *Celui qui a conduit à l'échafaud le tyran des Français doit avoir pour ennemis tous ceux qui soupirent en secret pour un roi* » : cité par Bouloiseau, *ibid.*. — 6. Robespierre, *Textes choisis*, pp. 71-72. — 7. Burke, *Réflexions sur la Révolution de France*, Hachette, 1989, p. 85. — 8. Alexis de Tocqueville, *l'Ancien Régime et la Révolution*, t. II, pp. 221-222. — 9. Taine, *Origines de la France contemporaine*, t. III, ch. 1, pp. 165-167.

Identité n° 16, article "La religion de la raison", p. 31, 2e col., 1re l., il fallait évidemment lire : « *Cependant, la contre-révolution, souche de la pensée nationaliste...* ».

L'hégémonie libérale

de Thomas Molnar



« Les idéologues du libéralisme, [...] de Saint-Simon à Sorman, ont comme objectif majeur de remplacer les libres mouvements de la politique par l'activité gestionnaire, et la culture par le cosmopolitisme manipulateur [...] » (Th. Molnar). (Ici : le comte de Saint-Simon, économiste, 1760-1825).

Il faut lire l'essai de Thomas Molnar, dont le titre, *l'Hégémonie libérale*[1], peut surprendre au premier abord : comment le principe de la liberté pourrait-il prétendre à l'hégémonie ? N'y a-t-il pas contradiction entre ces deux termes ?

Pour Thomas Molnar, la réponse ne fait aucun doute. L'idéologie libérale, en assurant le triomphe de ce qu'il nomme la "société civile" — c'est-à-dire la société affranchie de la prédominance de l'État et de l'Église et livrée à elle-même — occupe désormais une position hégémonique et finalement oppressive.

Nous vivons l'accomplissement du programme libéral tel qu'il a été formulé au cours des siècles passés. Le libéralisme prétendait libérer l'homme de la tutelle du pouvoir. Pourtant cette libération ne débouche pas sur la liberté, mais sur un monde homogénéisé par les valeurs mercantiles où la tolérance affichée cache l'imposition d'un consensus où toutes les opinions se valent et s'annulent.

Le règne de l'idéologie libérale a finalement ouvert la voie à une société déséquilibrée, en raison de l'hégémonie de la logique du marché. La Trinité, État, Église, société civile, a construit la base de la civilisation européenne. L'émulation interactive de ces trois forces en garantissait la respiration et la diversité. La victoire de l'une d'elles aux dépens des autres est non seulement réductrice, mais elle ouvre aussi la voie aux graves déséquilibres que nous voyons aujourd'hui se déployer.

Tel est le diagnostic sans complaisance que porte, en résumé, Thomas Molnar sur le triomphe de l'idéologie libérale dont il cherche, tout au long de son essai, à mettre en lumière les ressorts.

Nominalisme, marché et désacralisation

Selon l'auteur, qui rejoint en cela les grandes analyses de la pensée conservatrice, l'idéologie libérale justifie les appétits humains liés aux intérêts matériels contre la discipline des vertus, fondement social de l'Église et de l'État[2]. Cela explique la force de sa dynamique. Car l'idéologie libérale ne s'est pas bornée à favoriser l'épanouissement du marché : elle s'est également efforcée de « *transformer toutes les autres entreprises humaines selon la structure du marché*[3] ». Là réside tout à la fois la singularité et la nocivité de la modernité.

Le libéralisme a diffusé une logique de la privatisation dans l'ensemble du corps social qui s'accompagne nécessairement de la désacralisation des autres fonctions sociales. L'idéologie libérale conteste qu'il existe des biens ou des intérêts publics : elle les réduit toujours à la logique de l'intérêt individuel. « *L'esprit essentiellement protestant du libéralisme*[4] » repose ainsi sur la combinaison de trois éléments en perpétuelle interaction : « *en philosophie le nominalisme, en économie politique le marché comme modèle de toutes les activités ; et, dans le domaine de la religion, la désacralisation avec, comme conséquence, le nivellement des distinctions autres qu'économiques*[5]. » Toute la ruse du libéralisme a consisté à imposer ces dogmes comme un absolu, tout en se donnant le beau rôle d'être libre, tolérant et rationnel. Il a longtemps eu comme avantage décisif d'apparaître non comme une idéologie mais comme l'expression de la normalité.

Un nouveau totalitarisme

Cependant, si, pour Thomas Molnar, l'hégémonie libérale est « *calculée pour durer, pour transformer les règles du jeu historique et pour créer une culture de conditionnement et d'endoctrinement guère vue auparavant*[6] », sa dynamique semble s'affaiblir désormais.

Son triomphe repose en effet sur un certain nombre de contradictions internes de plus en plus manifestes et problématiques.

Désacralisante, la modernité libérale correspond à la première tentative dans l'histoire de fonder une « *société immanentiste, cherchant sa référence ultime en elle-même*[7] » et n'affirme d'autre idéal que la poursuite du bien-être matériel individuel ou que la fuite en avant dans le « *règne de la quantité* » selon la juste expression de René Guénon. Ce faisant, la modernité, œuvrant dans l'illusion de s'être débarrassée du facteur religieux, repose pourtant sur la consécration d'idoles de substitution particulièrement jalouses : d'abord le contrat social, puis la religion de l'homme ou la religion laïque.

D'une façon générale, on a doté l'individu d'une abondance de "droits", mais en le privant de ses appuis naturels. Peut-on vraiment dans ces conditions considérer qu'elle constitue un progrès ?

De fait, la modernité émancipatrice, une fois triomphante, qui « *s'était présentée à l'aube de l'ère moderne comme une floraison de toutes les idées, est devenue une rose fanée représentant un système d'"interdits"*[8] », système sur lequel veillent jalousement les médias traquant partout l'hérésie.

L'idéologie libérale se fondait aussi sur le « *le désir d'éliminer le politique de la vie de la cité*[9] » et sur la condamnation générale des institutions en tant que pouvoirs concentrés et autoperpétués. Mais, en même temps, elle a laissé le champ libre aux féodalités, tout aussi oppressives, en particulier en donnant libre cours à la tyrannie de l'argent.

(Suite page 34)

identité

Comité de patronage

Michel Algrin : avocat à la Cour, docteur d'État en droit et sciences politiques.
Bernard Antony : directeur du centre Charlier, délégué national à la formation du Front national.
Philippe Bourcier de Carbon : ancien élève de l'École polytechnique, démographe.
Max Cabantous : maître de conférences à l'université de Montpellier.
André Giresse : ancien magistrat, ancien élève de l'École nationale de la France d'Outre-Mer.
Bruno Gollnisch : docteur en droit, diplômé de l'École des langues orientales, professeur à l'université de Lyon III, ancien doyen de la Faculté des langues de Lyon.
Pierre Gourinard : docteur ès lettres, professeur d'histoire et géographie à Aix-en-Provence.
Jean Haudry : professeur de linguistique à l'université de Lyon III, directeur du Centre de recherches indo-européennes.
Jean Lamarque : professeur à la Faculté de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris.
Jean-Claude Martinez : agrégé de droit et de sciences politiques, professeur à Paris II.
Pierre Milloz : ancien élève de l'ENA, docteur en droit, écrivain, double lauréat de l'Institut.
Jules Monnerot : écrivain, sociologue et politologue.
Claude Moreau : ancien élève de l'École polytechnique, chef d'entreprise.
Jean Picard : physicien, docteur ès sciences.
Abel Poitrineau : professeur d'histoire économique à l'université de Clermont-Ferrand.
Claude Polin : professeur de philosophie politique à la Sorbonne, directeur du Centre de prospective sociale et politique.
Pierre Richard : ancien élève de l'ENA, conseiller honoraire à la Cour des comptes.
Jacques Robichez : professeur honoraire à la Sorbonne.
Norbert Roby : docteur ès sciences, ancien professeur à l'université de Montpellier.
Claude Rousseau : maître de conférences (philosophie politique) à la Sorbonne.
Jean Varenne : docteur ès lettres, professeur émérite de civilisation indienne à l'université de Lyon III.
Pierre Vial : maître de conférences à l'université de Lyon III.

•

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Bruno Mégret

DIRECTEUR DÉLÉGUÉ
Pierre Jaboulet-Vercherre

RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Claude Bardet

RÉDACTEURS EN CHEF ADJOINTS
Régis Constans, Hervé Morvan

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Déline Certier

RÉDACTION
Pierre Durand, Pierre Milloz, Pierre Sergent (†), Georges-Paul Wagner, Pierre de Meuse, Didier Lefranc, Bruno Racouchot, Grégoire Legrand, Pascal Gannat, Jean de Bauvière, Aramis.

DIRECTION ARTISTIQUE
Franck Marest

PHOTOCOMPOSITION
Thema Conseil - 75018 Paris

IMPRESSION
GC Conseil

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE
Couverture : Giraudon.
Gamma, Sygma, Giraudon, Roger-Viollet, Lipnitzki-Viollet, Harlingue-Viollet, Keystone, Agence de presse Bernand, *L'Express*.
Dessins de Konk.

IDENTITÉ
8, rue du Général-Clergerie - 75116 Paris
Tél. (1) 47 27 56 66 - Fax (1) 47 55 06 38
N° de commission paritaire : AS71225

(Suite de la page 33)

En sacralisant le contrat social, la "société civile" ne reconnaît plus aucun frein, ne se connaît plus de limites. Elle n'est plus aujourd'hui qu'un « *conglomérat de volontés de puissance tendant à l'anarchie et, auparavant, au culte illimité du moi et de ses appétits*[10] ». Dès lors, la société civile n'a de social que le nom car, en réalité, l'idéologie libérale qui repose sur l'individualisme et la fragmentation n'a cessé d'assurer le primat de l'individu sur les disciplines collectives, notamment en introduisant « *au sein de l'Occident le grand dissolvant, l'argent*[11] ». De fait, les sociétés soumises à l'idéologie libérale, où les peuples sont devenus des "foules solitaires", implosent inéluctablement.

L'hégémonie libérale, c'est-à-dire la maturité de la société civile, correspond par conséquent à une phase de profond déclin et de déséquilibre de la société. Cependant, pour Thomas Molnar, le déséquilibre des fonctions sociales ne peut se maintenir durablement car il contredit la nature de l'homme : « *L'Église et l'État ne sont pas des entités condamnées à un déclin définitif, car l'une et l'autre font partie de la structure communautaire de l'homme*[12] ».

La société civile ne peut engendrer la morale de son propre sein[13], c'est pourquoi plus elle s'autonomise, moins elle peut résister à l'action centrifuge des volontés contraires qui la composent. Précisément, les fonctions religieuses et de souveraineté limitent le domaine d'intervention de la société civile et peuvent seules lui donner la légitimité. La restauration des fonctions sociales marginalisées par l'idéologie libérale constitue donc l'indispensable préalable à l'instauration d'un nouvel équilibre social.

«*Les faibles d'imagination et ceux enfoncés dans la routine y verront la "réaction"; les autres auront la joie au cœur devant un avenir qui s'ouvre*[14] », écrit Thomas Molnar en conclusion de son essai. En expliquant sobrement les raisons du déséquilibre actuel entre les formes civilisatrices, il nous fournit les éléments d'une réaction sensée contre le totalitarisme sournois qui nous menace aujourd'hui.

Philippe Mortimer

1. *L'Hégémonie libérale*, Thomas Molnar, Mobiles, l'Age d'Homme, 1992. — 2. Th. M., op cit., p. 22. — 3. Th. M., op. cit., p. 23. — 4. Th. M., op. cit., p. 24. — 5. Th. M., op. cit., p. 42. — 6. Th. M., op. cit., p. 92. — 7. Th. M., op. cit., p. 55. — 8. Th. M., op. cit., p. 47. — 9. Th. M., op. cit., p. 64. — 10. Th. M., op. cit., p. 76. — 11. Th. M., op. cit., p. 95. — 12. Th. M., op. cit., p. 104. — 13. Th. M., op. cit., p. 114. — 14. Th. M., op. cit., p. 121.



identité Revue d'études nationales

COMPLÉTEZ VOTRE COLLECTION

30 F LE NUMÉRO

- **Repenser l'Europe (n°1)**
Les pièges de l'harmonisation de l'Europe, *par Pierre Milloz* - Le totalitarisme larvé, *par Jean-Claude Bardet.*
- **Rétablir la démocratie (n°2)**
Rendre la parole au peuple, *par Yvan Blot* - Les dessous rouges des écologistes, *par Jean-François Jalkh* - Claude Autant-Lara, un Français de toujours, *entretien avec Claude Autant-Lara.*
- **Les mutations idéologiques (n°4)**
Le nouveau clivage, *par Bruno Mégret* - L'Afrique livrée à elle-même, *entretien avec Bernard Lugan* - Maurras, maître du politique, *par Georges-Paul Wagner.*
- **Les nouveaux maîtres (n°5)**
La notion d'établissement, *par Didier Lefranc* - La nomenklatura politique, *par Régis Constans* - A l'Est, réveil des nations, *par Pierre de Meuse.*
- **Le réveil de l'islam (n°6)**
L'islam contre l'Europe, *par Pierre Vial* - La menace est au Sud, *par Jean-Yves Le Gallou* - Perspectives sur l'islam en France, *entretien avec J.-P. Péroncel-Hugoz.*
- **Les bouleversements géopolitiques (n°8)**
Le déclin des États-Unis, *par Pierre de Meuse* - Le retour de l'Europe, *par Didier Lefranc* - Konrad Lorenz : aux sources du comportement, *par Charles Gregor.*
- **Le montage antiraciste (n°9)**
Patriotisme = racisme ?, *par Didier Lefranc* - De l'antifascisme à l'antiracisme, *par Régis Constans* - A la recherche des peuples perdus, *entretien avec Jean Raspail.*
- **Réhabiliter le social (n°10)**
Le social sans le socialisme, *par Bruno Mégret* - Les limites du thatchérisme, *par Pierre de Meuse* - Volkoff, témoin du drame européen, *entretien avec Vladimir Volkoff.*
- **Restaurer la justice (n°11)**
La justice à l'encan, *par Jean-Yves Le Gallou* - La justice à l'endroit, *par Georges-Paul Wagner* - Mozart, l'apprentissage du génie, *par Jean-François Fouqueures.*
- **L'impératif du sacré (n°12)**
Le déclin du sacré, *par Didier Lefranc* - Immigration = chômage, *par Jean Mottin* - Maurice Allais, un économiste qui dérange, *par Jean-François Fouqueures.*
- **Une réalité : la France (n°13)**
L'identité française, *par Jean-Claude Bardet* - Le réveil de la Russie, *par Simon Denissov* - Charles Péguy, ou la préférence française, *par Jacques Robichez.*
- **Le devoir de défense (n°14)**
La défense intérieure, *par Hervé Morvan* - A monde nouveau, armée nouvelle, *par le général Du Verdier* - Sacré et politique, *entretien avec Gustave Thibon.*
- **La fin du socialisme (n°15)**
Le socialisme, un mythe en décomposition, *par Jean-Claude Bardet* - La France sans le marxisme, *par Bruno Mégret* - Lyautey, bâtisseur d'empire, *par Jacques Robichez.*
- **La place de l'économie (n°17)**
Ni libéralisme ni dirigisme, *par Pascal Gannat* - L'économie au service de la nation, *par Bruno Mégret* - Nietzsche, un héraut de notre temps, *par Bruno Racouchot.*

30F + 5F de port. Chèque à l'ordre d'" Identité ", 8 rue du Général-Clergerie, 75116 Paris.

IDENTITÉ, PROSPÉRITÉ, FRATERNITÉ, SÉCURITÉ, SOUVERAINETÉ,

telles sont les grandes priorités qui permettront d'assurer la renaissance de la France.

INDISPENSABLE : pour connaître, comprendre, diffuser le véritable projet de gouvernement du Front National.

❑ Je souhaite recevoir le livre des 300 mesures dédicacé.

NOM -- PRÉNOM --

ADRESSE ---

Chèque de 80 F + 20 F de port à retourner aux Editions Nationales, 8 rue du Général Clergerie 75116 Paris.

